

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université HAMMA LAKHDAR El-Oued
Faculté des lettres et des langues
Département des lettres et langue française



N° de réf. :

MÉMOIRE

Présenté pour l'obtention du diplôme de Master

Option : Didactique de FLE/FOS

Thème :

**L'expression orale : pratiques et difficultés en classe de FLE.
« Cas des étudiants de la 1^{re} année LMD français »**

Université d'El-Oued

Sous la direction de :

Mme BADI Kenza

Présenté par :

M. LATRECHE Abdelaziz

Soutenue, le 11/06/2015

Membres du jury:

- Président : BERRA Bensalem. Maitre assistant A, université H.L. El-Oued.
- Rapporteur : BADI Kenza. Maitre assistant A, université H.L. El-Oued.
- Examineur : KHELEF Hanane. Maitre assistant A, université H.L. El-Oued.

Année universitaire : 2014/2015

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

L'âme de mon cher père.

Ma mère que Dieu la garde.

Ma femme, en signe d'amour et de gratitude de m'avoir supporté, soutenu et surtout compris en permanence.

Mes fils : Saad et Taki, qui m'ont porté bonheur.

Mes frères et sœurs.

Ma belle famille.

Mon très cher ami Abderrezak G.

Remerciement

Je tiens à remercier vivement ma directrice de recherche madame BADI KENZA pour son aide méthodologique, ses conseils pertinents et son suivi régulier.

Mes remerciements s'étendent aux membres du jury qui ont accepté de lire et juger mon travail.

Je remercie également tous les enseignants de département des lettres et langue française.

Je tiens à remercier aussi et à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes qui m'ont aidé de près ou de loin pour l'aboutissement de ce travail.

Résumé :

Deux objectifs guideront cette recherche. Tout d'abord, recenser les pratiques et faire ressortir les difficultés en matière d'expression orale, que peut rencontrer tout étudiant au début et même durant son apprentissage du français en contexte universitaire. Pour un étudiant, s'exprimer oralement et prendre des risques avec une langue peu maîtrisée n'est pas si facile à réaliser. Les difficultés sont bien là, et la gageure est faite, c'est de mieux comprendre ce qui se passe effectivement lors de l'expression orale d'un étudiant débutant. C'est dans cette perspective, que nous nous sommes intéressés à l'expression orale en particulier, vu l'impact qu'elle peut avoir sur la vie actuelle et future de l'étudiant. Développer cette compétence, c'est regagner la confiance en soi et délivrer la parole avec aisance et facilité.

Ensuite, mettre en relief l'intérêt de l'enseignement de l'oral, comme une discipline à part, durant lequel, les étudiants auront toutes les opportunités à prendre des initiatives langagières pour se libérer de leurs contraintes, en vue de s'exprimer et à s'écouter, afin de développer leurs compétences expressives réfléchies et autonomes.

En vue de réaliser nos objectifs, nous avons opté pour deux instruments d'investigation, effectuer une observation sur un échantillon et mener une enquête par un questionnaire auprès des étudiants de première année de licence français.

Mots clés : Oral - expression orale - apprentissage - contexte universitaire - enseignement de l'oral - compétence expressive.

المخلص :

هدفنا سوف يوجهنا هذا البحث. قبل كل شيء، تحديد الممارسات و تسليط الضوء على الصعوبات في التعبير الشفوي، التي يمكن أن تواجه كل طالب في البداية و حتى خلال تعلمه الفرنسية في الإطار الجامعي. بالنسبة لكل طالب، المخاطرة والتحدث بلغة لا يتقنها ليس أمرا سهلا. فللصعوبات موجودة، و الرهان هو فهم كل ما يحدث حقيقة خلال التعبير الشفوي للطالب المبتدأ. و من هذا المنظور، يأتي اهتمامنا بالتعبير الشفوي على وجه الخصوص، نظرا لوقع التأثير الذي قد يترتب على حياة الطالب الحاضرة والمستقبلية. إن تطوير هذه المهارة إنما هو استعادة الثقة بالنفس و تحريرنا للكلمة بكل سهولة و بساطة.

ثم يأتي، تسليط الضوء على الفائدة من تدريس الشفوي، ك مجال مستقل، و من خلاله سوف نكون هناك كل الفرص للطلاب لاتخاذ مبادرات لغوية من أجل التحرر من قيوده م، للتعبير عن أنفسهم و للاستماع، لهدف تطوير مهاراتهم التعبيرية المدروسة والمستقلة.

و لتحقيق أهدافنا، اخترنا آليتين للتحقيق، إجراء الملاحظة على عينة، و إجراء تحقيق من خلال استبيان لطلاب السنة الأولى ليسانس فرنسي.

الكلمات المفتاحية : الشفوي - التعبير الشفوي - تعلم - الإطار الجامعي - تدريس الشفوي - مهارات تعبيرية.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	7
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE	
Introduction	12
Chapitre I : Concepts fondamentaux	
1. L’oral	14
1.1. Définitions.....	14
1.2. Caractéristiques de l’oral.....	16
1.3. L’oral scolaire.....	16
1.4. L’oral improvisé.....	17
1.5. L’oral et l’écrit.....	18
2. L’expression orale.....	19
3. La production orale.....	21
4. La communication.....	22
Chapitre II : L’enseignement du FLE et l’expression orale	
1. Finalité de l’enseignement d’une langue étrangère.....	25
2. L’approche communicative.....	26
3. L’oral comme objet d’enseignement.....	28
4. L’expression orale en classe de Fle.....	29
4.1. La compétence d’expression orale.....	30
5. Les stratégies de communication.....	31
6. L’autonomie langagière de l’apprenant.....	33
7. L’évaluation de l’expression orale.....	34
Conclusion	36
DEUXIÈME PARTIE : CADRE PRATIQUE	
Introduction	38
Chapitre I : Méthodologie de l’enquête	
1. La situation d’enseignement.....	40
2. Méthodologie et public visé.....	41
2.1. Méthodologie.....	41
2.2. Le public visé.....	41
3. L’observation.....	42
4. Le déroulement de l’enquête.....	43

5. Le questionnaire.....	44
Chapitre II : Analyses et commentaires	
1. Analyse et traitement des données recueillies.....	47
<i>1.1.</i> Analyse de l'observation.....	47
<i>1.2.</i> Commentaires sur l'observation.....	48
<i>1.3.</i> Analyse du questionnaire.....	50
2. Interprétation des résultats.....	59
3. Perspectives.....	61
Conclusion	63
Conclusion générale	65
Bibliographie	69
Annexe	72

Introduction générale

L'être humain est de nature sociable, généralement il naît et grandit au sein d'un groupe linguistiquement et culturellement homogène, où il partage avec eux les mêmes connivences et les mêmes convictions. Il est doté d'un esprit, mais aussi de la faculté de s'exprimer oralement par le biais d'une langue, ce qui va lui permettre de donner sens à la réalité et une valeur à la vie tout entière. Elle lui permet d'interagir avec son milieu, de communiquer avec autrui, par tous les moyens nécessaires et convenus pour formuler ses idées, construire des rapports avec les autres, se faire entendre et comprendre, manifester ses besoins vitaux, bâtir ses projets et réaliser ses objectifs, soit dans le groupe d'appartenance soit dans d'autres groupes d'une culture et langue différente déjà apprise où il est supposé avoir des connaissances, un bagage linguistique, un niveau de compétence.

Toutefois, la vie d'un individu n'est qu'un long processus d'apprentissage incessant, chaque jour, il découvre des nouvelles notions et apprend des nouveaux mots, il construit progressivement ses idées et développe ses capacités langagières. Cependant, parler une langue étrangère constitue un atout majeur et un passe pour l'avenir d'un individu en phase d'appropriation d'une nouvelle langue, ce besoin crucial ne peut se réaliser et se concrétiser qu'à travers une démarche scientifique mûrement réfléchie par les concepteurs, et correctement suivie par l'apprenant dans l'intention d'acquérir une parfaite maîtrise de la langue orale, c'est-à-dire des savoirs et des savoir-faire, qui forment le premier objectif de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

Par ailleurs, l'enseignement du français langue étrangère diffère de celui du français langue maternelle (FLM), vu la spécificité des apprenants et les contraintes de la situation d'enseignement/apprentissage, où il sera judicieux de prendre en considération un certain nombre de données.

En d'autres termes, enseigner le français langue étrangère (FLE) consiste à faire « apprendre le fonctionnement de la langue alors que [...] en FLM, l'objectif consisterait à utiliser la langue à des fins culturelles » (Marchand, 1989 : 74), où la langue est utilisée comme un moyen, un outil au service d'autres disciplines, c'est celui d'apprendre la culture, par contre en FLE, la langue n'est plus un moyen, elle devient la finalité : faire apprendre à s'en servir de la langue aux non natifs, ces derniers étant exposés aux diverses situations de communication, où ils doivent interagir avec leurs interlocuteurs, se trouvent dans l'incapacité de mener à bien une conversation à cause de leur pauvreté linguistique, ces apprenants ont besoin d'apprendre à bien communiquer oralement, c'est-à-dire acquérir une compétence de communication.

Dans ce fait, vient s'imposer notre objet d'étude, à travers le constat que nous avons fait sur la situation alarmante des étudiants de 1^{re} année français, département des lettres et langue française, université HAMMA LAKHDAR El Oued. Il nous a été donné de constater que la majorité des étudiants se bloquaient pendant l'expression orale, ils n'arrivaient pas à réfléchir et à parler simultanément en français avec aisance et spontanéité, dans les différentes situations de communication, soit entre eux en tant qu'étudiants, soit avec leurs enseignants, ne serait-ce que pour demander une petite information, ou même dans les séances de travaux dirigés de l'expression orale, qui constituent un espace favorable pour se libérer et s'exercer à acquérir les différentes techniques de l'expression orale, même lorsqu'ils éprouvent une envie de s'exprimer, faute de moyens suffisants d'expression et par peur de commettre des fautes devant les autres, ils finissent par se taire. Ce blocage, manifesté par les apprenants et approuvé par les enseignants, est devenu un handicap linguistique pour la majorité d'entre eux, un vrai barrage vers l'apprentissage de la langue française comme l'affirme Queffélec en disant que :

« [...] les enseignants de la filière « Licence de français » [...] affirment que beaucoup d'étudiants n'arrivent pas à suivre les enseignements théoriques. Ils souhaitent une réforme des enseignements dispensés en première année qu'ils veulent davantage centrée sur la pratique systématique de la langue et les techniques de l'expression écrite et orale. » (2002 : 93)

Toutefois, nous pouvons affirmer que la situation des étudiants en français est inquiétante, il aurait fallu une prise en charge totale par les structures et institutions officielles en mobilisant et exploitant chercheurs, didacticiens, enseignants et tout autre moyen jugés nécessaires pour déterminer les causes, définir les solutions appropriées et mettre en place les remèdes qui vont permettre à l'oral de regagner son statut de primauté sur l'écrit, comme le constate Boudjellal : « [...] et spécialement ceux du sud, l'enseignement de l'oral se trouve très souvent relégué au second rang, donnant la priorité à l'écrit, et pourtant les étudiants en fin de cursus ne savent ni parler convenablement, ni écrire correctement, pourquoi? » (2012 : 122).

Partant de ce fait, notre recherche se basera sur la position réelle qu'occupe l'oral dans le rang de l'enseignement/apprentissage du français en Algérie, en milieu universitaire, notamment celui du département des lettres et langue française, université HAMMA LAKHDAR El Oued. Elle s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'oral, et s'intitule « l'expression orale : pratiques et difficultés en classe de FLE. (Cas des étudiants de

1^{re} LMD département des lettres et langue française, université HAMMA LAKHDAR El Oued)» où on va tenter de répondre à la problématique suivante :

Pourquoi les étudiants de la première année licence français n'arrivent-ils pas à réfléchir et à parler simultanément en français avec aisance et spontanéité ?

Quelles sont les difficultés rencontrées par les étudiants ?

Quels sont les sources et les fondements des blocages ?

Comment aider nos étudiants à franchir ce blocage ?

Ainsi les hypothèses que nous avons formulées sont les suivantes :

- les difficultés rencontrées en expression orale par les étudiants seraient du type psychologique, linguistique (phonétique, morphosyntaxique et lexical), communicatif (discursif et stratégique), sociolinguistique et socioculturel.
- ces blocages en expression orale seraient dus à la langue d'apprentissage, au contexte institutionnel et à l'apprenant.

Notre principale visée, est de cerner et d'identifier avec plus de précision les lacunes de nos étudiants, découvrir les raisons des blocages en expression orale, savoir comment les combler, établir des propositions pertinentes pour l'amélioration progressive de la compétence d'expression orale en français de nos étudiants, et à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes.

Dans la quête des réponses pertinentes à l'ensemble des questions de notre recherche et atteindre les objectifs fixés, nous allons procéder tout d'abord, par l'observation non participante, une opération qui consiste à observer les séances de travaux dirigés (T.D.), dans le but de :

- connaître le comportement des étudiants face aux situations d'apprentissage en classe de langue ;
- avoir une représentation fidèle et palpable des pratiques langagières ;
- avoir une description réaliste des difficultés en expression orale des étudiants.

Et puis, nous allons mener une enquête par questionnaire auprès des étudiants, elle sera suivie par une analyse des données recueillies, afin de vérifier nos hypothèses de recherche, en effectuant deux catégories d'analyses : l'analyse quantitative et l'analyse qualitative.

Notre travail se composera ainsi de deux parties, une partie théorique et une partie pratique.

Dans le cadre théorique, deux chapitres seront consacrés aux fondements théoriques de notre travail de recherche, le premier chapitre sera dédié aux concepts fondamentaux tels que l'oral, l'expression orale, la communication orale etc., quant au deuxième chapitre, il sera destiné à présenter la finalité de l'enseignement d'une langue étrangère, l'approche communicative, les stratégies de communication etc..

Le cadre pratique, se composera lui aussi de deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous présenterons quelques éléments concernant notre domaine de recherche, comme la situation d'enseignement et le public visé. Le deuxième chapitre sera réservé aux analyses et interprétations des données recueillies par l'observation et l'enquête, pour ressortir les difficultés et les pratiques en expression orale, afin de découvrir quelles sont les facteurs provoquant le silence et le blocage chez les étudiants en classe, et c'est ainsi que nous pouvons proposer quelques solutions méthodiques dans le but de lutter contre les blocages.

Enfin, nous conclurons ce présent travail par la confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses citées auparavant.

PREMIÈRE PARTIE

Cadre théorique

Introduction :

Le rêve de tout apprenant d'une nouvelle langue étrangère, est celui d'avoir la facilité de parler et de s'exprimer, comme il le faisait dans sa langue maternelle, en un temps réduit, dans les diverses occasions qui se présentent à lui, soit avec ses collègues, soit avec d'autres personnes parlant la langue cible, y compris les locuteurs natifs. Néanmoins, réaliser ce rêve, exige un engagement personnel, et une grande volonté de la part de l'apprenant, d'affronter toutes les difficultés liées à l'acquisition de la compétence communicative en langue étrangère.

Cependant, apprendre une langue étrangère, notamment le français, dans un cadre institutionnel, suppose le déploiement des outils concrets et abstraits, dans l'unique finalité de rendre l'apprenant langagièrement autonome. L'expression orale constitue un objectif fondamental de l'enseignement des langues, la visée se concrétise par l'ensemble des actions conduisant les apprenants à fonder des connaissances en matière d'expression orale, servant comme une base solide pour les comportements langagiers et les conduites communicatives futures.

Dans cette partie théorique, nous allons localiser les notions et les concepts qui s'articulent autour de notre problématique de recherche, et elle se divisera en deux chapitres.

Le premier chapitre, tente de définir et d'expliquer les notions fondamentales de notre objet de recherches tel que : l'oral, l'expression orale ses caractéristiques ainsi que d'autres concepts.

Le deuxième chapitre, se focalisera sur l'enseignement du français langue étrangère et l'expression orale, en détaillant les points essentiels favorisant l'acquisition de l'expression orale en classe de FLE, en se basant sur l'approche communicative.

CHAPITRE I

**Concepts
fondamentaux**

1. L'oral :

Définir l'oral n'est pas une tâche aisée, vu la multitude des définitions et la complexité de la notion. L'oral, ce terme polysémique, constamment en évolution, exige une étude plus approfondie pour le comprendre et le clarifier. Donc il est nécessaire pour notre étude de savoir ce que sont l'oral et ses caractéristiques.

1.1. *Définitions* :

Selon le dictionnaire électronique le grand Robert, l'oral se définit ainsi : « Qui se fait par la parole; qui est énoncé de vive voix; qui se transmet de bouche en bouche. » (2005, Version : 2.0). D'autre part, Le Petit Larousse illustré, le définit comme suit : « (du lat. os, oris, bouche). Relatif à la bouche, fait de vive voix, transmis par la voix, qui appartient à la langue parlée. » (2012 : 759).

Les deux définitions, des dictionnaires, renvoient à tout ce qui est réalisé par la parole et transmis par la voix ou exprimé par la bouche. Cependant, ces deux définitions restent simples, car le terme "Oral" semble beaucoup plus complexe que ça. De ce fait, nous allons construire, peu à peu, une notion plus détaillée et satisfaisante de l'Oral.

Cuq dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde explique que : « [...] la façon la plus répandue de penser l'oral, [...], a été et continue souvent à être contrastive : l'oral est référé à l'écrit. » (2003 : 182), l'oral a toujours fait l'objet de rapprochement à l'écrit, il s'identifie à la forme écrite, pourtant, personne ne peut le nier, l'oral est né bien avant l'écrit. L'oral et l'écrit sont deux réalités différentes, soit sur le plan conceptuel ou sur le plan social où l'oral constitue le fondement de la communication humaine.

Quant à Trendel, l'oral pour lui est l'outil à multi-usage que l'individu utilise pour exprimer ses idées et ses sentiments, communiquer et bâtir des relations avec les autres, « L'oral est défini comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects. » (2008 : 29).

Cependant, l'être humain est concrètement doté d'un ensemble d'organes de parole, (langue, cordes vocales, lèvres, fosses nasales etc.), appelé appareil phonatoire, lui permettant de produire différents types de son, appelé phonèmes, constituant la chaîne parlée (parole), cette dernière, forme le message à transmettre à un auditeur dans le but de communiquer et d'exercer une influence sur lui.

Halté et Rispail, souligne que :

« La langue parlée renvoie à celui qui la parle : tous les aspects de la parole dénoncent leur auteur, les choix lexicaux et syntaxiques certes, mais tout autant les éléments paraverbaux, suprasegmentaux comme l'intonation, les éléments prosodiques et bien entendu les contenus discursifs eux-mêmes (dis-moi de quoi tu parles et je te dirai qui tu es...) ». (2005 : 13)

L'oral évoque son auteur, il le trahit, à travers ses choix lexicaux, syntaxiques et gestuels, sur ses éléments prosodiques qui reposent essentiellement sur la manière de parler, sur les modulations de sa voix et même par les thèmes de ses conversations, cela dit, que chacun à son oral, sa façon de parler, de dire et de représenter le réel.

Cela signifie que l'oral est présent dans toute la vie de l'individu, il l'implique entièrement, il représente l'expression de soi et en conséquence son reflet et son apparence et sa manière d'exister, son corps et sa voix, il est son caractère, sa détermination d'oser et de parler, ses aspects affectifs et identitaires. L'oral permet aussi à l'individu de construire sa personnalité, et de renforcer sa position sociale au sein du groupe auquel il appartient.

À partir de ce qui précède, on peut conclure que l'oral, évoque un concept compliqué et par conséquent, ne peut être réduit à une simple transmission d'un message sonore, confectionné par un dispositif très complexe (appareil phonatoire), ni par une simple réception auditive. Il est ce phénomène naturel existant depuis l'existence, un élément très important dans la construction des relations humaines, déterminant dans la vie d'un individu, car il l'implique, le reflète et le représente, il est l'expression de soi, de son caractère, de ses aspects affectifs et identitaires, il permet la construction de sa personnalité, et le renforcement de sa position sociale, par son oral, sa façon de parler et d'écouter, par sa force de convaincre, d'exercer une influence sur les autres, par l'orchestration de l'ensemble des comportements et compétences langagières, linguistique et communicationnelles.

Par linguistique, on entend les connaissances phonologiques, morphologiques et syntaxiques.

Par communicationnelles, c'est tout ce qui régit l'utilisation des paroles en fonction des contextes, tel que, les règles discursives, culturelles et sociales.

À ces compétences, on ajoute le paralangage qui contribue énormément au maintien de la relation de la communication avec autrui, à savoir ; les gestes, les mimiques, l'intonation, etc.

1.2. *Caractéristiques de l'oral :*

L'oral, en occupant une place prééminente dans les relations humaines, se caractérise par des particularités de forme, de mode et d'usage.

En parlant de la forme, l'oral se traduit par : 1) la production vocale, 2) la réception auditive. Quant à l'usage et mode, il s'agit du : 1) respect ou non de la norme linguistique, 2) choix des thèmes selon les situations de communication.

À propos, Cuq souligne que l'oral se relève : « [...] d'immédiateté, à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale » (2003 : 182).

Selon l'auteur, l'oral se caractérise par les points suivants :

- Immédiat : sans intermédiaire, direct et instantané.
- Irréversible : définitif, irrévocable, sans aucune possibilité de faire marche arrière pour remplacer, effacer et/ou corriger.
- Éphémère : de très courte durée, volatile.
- Présence de référents situationnels.
- Possibilité d'une éventuelle mise au point, d'adaptation à la situation des interlocuteurs.

1.3. *L'oral scolaire :*

L'oral, en classe, représente le moyen légitime des échanges et le support parfait de communication entre l'enseignant et ses apprenants, il permet à ces derniers, par la participation en classe, d'exprimer et de justifier leurs idées soit par des questions-réponses ou dans les débats, manifester leur point de vue sur un sujet donné. Cependant, l'écoute de l'apprenant en classe joue un rôle essentiel dans le processus de l'acquisition de l'oral.

Halté définit l'oral, en classe, comme suit :

« L'oral ce n'est pas uniquement le temps de parole des élèves : c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations interindividuelles (...) l'oral c'est en effet l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, le jeu des regards autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de parole. » (2002:16)

Jean François Halté, précise que l'oral, en classe, est le produit de la combinaison des éléments opposés suivants :

- 1) Le silence et la parole : savoir contrôler sa parole, quand est-ce qu'il faut parler.
- 2) L'écoute et l'expression : savoir donner son oreille à l'autre, d'être attentif, savoir comment s'exprimer en incluant la posture du corps, le paralangage.
- 3) Le jeu des regards et des mots.
- 4) Savoir gérer les échanges et le temps de chaque intervention.

L'oral se trouve alors traduit, affecté et régi par la bonne gestion et coordination des éléments précédemment cités.

En classe, l'oral peut prendre la forme d'une lecture directe d'un texte écrit ou d'une mémorisation, où il nécessite généralement de l'effort et du temps de préparation de la part de l'apprenant, en sachant que l'oral représente aussi la norme et il doit faire attention aux aspects techniques et linguistiques de la langue pour se faire comprendre.

1.4. L'oral improvisé :

C'est l'oral spontané et autonome des échanges libres, il affranchit tout écrit ou préparation préalable, il offre aux apprenants la liberté de l'expression et le choix du sujet à débattre. Néanmoins, pour réussir ce genre d'oral, les apprenants débutants, doivent obligatoirement avoir le bagage linguistique suffisant, ainsi que beaucoup de travail sur l'argumentation en langue cible.

D'après, Riegel, Pellat et Rioul :

« [...] dans une conversation orale spontanée, il ne s'écoule pas de temps entre l'émission et la réception, et les interlocuteurs qui dialoguent sont présents dans une situation spatio-temporelle déterminée et ont accès à des connaissances situationnelles et à des référents communs. » (2009 : 53-54)

Cela décerne à l'oral un caractère simpliste au niveau de la construction des phrases, parce que, les circonstances dans lesquelles se trouvent les interlocuteurs favorisent l'aboutissement du message oral, qui est régi par plusieurs facteurs à savoir :

La gestuelle des mouvements liés à la parole et à l'effort expressif.

La prononciation est la façon de dire et d'articuler les mots.

Les mimiques peuvent servir à exprimer un état d'esprit ou une émotion de sorte à faire passer le message désiré.

L'intonation correspond à la variation de la hauteur de la voix.

Le volume est caractérisé par la force de la voix et peut-être fort, moyen ou faible.

Le débit la vitesse d'élocution, la vitesse à laquelle le message est dit, etc.

Riegel, Pellat et Rioul explique que certaines contraintes peuvent laisser des emprunts sur l'oral spontané :

« À l'oral spontané, le locuteur élabore et émet son message presque simultanément ; toute erreur, tout raté ou mauvais départ ne peuvent être corrigés à l'oral que par une reprise, une hésitation, voire une rupture de construction, qui laissent des traces dans le message même. » (2009:54)

La forme de l'oral, est généralement découpée, discontinu et coupé par des « et », « ou », « mais » etc., ou par des phrases inachevées, et/ou contenant un seul verbe « tiens ! ». Dans une situation d'oral spontané, le locuteur se trouve contraint à contrôler, au même temps, deux opérations complexes, à savoir : 1) le processus de préparation et d'arrangement d'un ensemble d'idées ; 2) l'établissement à partir des données précédentes d'un message sonore correct, difficile à gérer pour un apprenant débutant d'une langue étrangère, cette opération ne tolère aucune correction, d'un mauvais départ, raté ou d'éventuelles erreurs, que par une hésitation, une rupture ou une pause, voire, une reprise qui peuvent laisser des traces sur le message, soit ils modifient le sens ou ils le déforment complètement.

1.5. L'oral et l'écrit :

Selon Riegel, Pellat et Rioul : « L'oral et l'écrit ne sont pas égaux devant la norme. La langue écrite jouit en France, depuis le XVII^e siècle surtout, d'un prestige fondé notamment sur la littérature classique ; la norme du français est établie sur le modèle de l'écrit. » (2009 :55)

L'oral a toujours été comparé à l'écrit normalisé, représentant la norme du français, du bon français, tandis que, le parlé est celui du mauvais français. La méthodologie traditionnelle en est le modèle, où l'oral était négligé, basée sur la traduction des textes littéraires, où il y avait l'idée qu'une langue est tout d'abord une grammaire, une norme écrite. Pourtant, l'oral a précédé l'écrit et que tout être humain parle avant d'écrire, il est plus naturel que l'écrit, qui est le résultat d'un apprentissage scolaire spécifique. L'écrit n'est que l'image de l'oral, avec l'écriture l'oral devient figé et statique, d'après, Halté et Rispaïl, le rapport entre l'écrit et l'oral se définit ainsi : « C'est l'écrit de la trace, l'écrit de la note pour se souvenir, l'écrit-mémoire, l'écrit qui transcrit une parole de maître ou d'élève en la mettant en exergue, l'écrit qui maintient une information et libère du contexte immédiat » (2005 : 28)

Partant du point de vue des auteurs, l'écrit représente une forme concrète de l'oral, dans un cadre institutionnel, l'écrit est l'enregistrement des paroles de maître ou de l'élève. Dans un discours, ou sous une autre forme de communication orale immédiate, l'écrit neutralise et conserve les informations pour une durée indéterminée.

Pourtant, la compréhension de tout écrit dépend largement de son propre contexte où les déictiques sont moins utilisés ; quant à l'oral, c'est la situation et les déictiques qui déterminent la réussite ou non d'un message instantané, transcrit dans le temps, par opposition à un écrit permanent, étalé dans l'espace, où on peut relire quand nous le désirons. L'information à l'oral, se présente en général d'une manière moins soignée, contrairement à l'écrit qui est cohérent, ordonné et bien arrangé.

Selon Riegel, Pellat et Rioul : « le rapport de l'oral et de l'écrit change avec le temps ; alors que l'oral continue d'évoluer régulièrement, l'écrit tend à se fixer, et le décalage entre eux s'accroît » (2009 : 52), la relation entre l'oral et l'écrit, se déploie au fil du temps et l'écart entre eux s'élargit, à cause d'une évolution continue de l'oral populairement utilisé, comparé à un écrit, de plus en plus, moins user, ce que nous constatons d'ailleurs, ces jours-ci, avec l'avènement de la technique des touches, et de la reconnaissance vocale favorisant l'oral au détriment de l'écriture.

Aujourd'hui, le rapport entre l'oral et l'écrit doit être revu, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment, l'utilisation massive d'internet, le monde se métamorphose et se réduit en un petit village, voire même, en un petit foyer où ses locataires et par le biais de leurs micro-ordinateurs, téléphones portables et tablettes, communiquent et échangent, un taux considérable d'information, en utilisant les réseaux sociaux et une communication écrite directe (les messages instantanés) ou un oral différé (les boîtes vocales ou répondeurs téléphoniques).

Pour tout apprenant d'une nouvelle langue étrangère, l'acquisition de l'oral reste l'objectif principal, néanmoins, la place de l'écrit reste importante dans le développement de la compétence orale en permettant de fixer la fugacité des paroles. L'écrit en classe contribue à la mémorisation de certaines compétences acquises à l'oral.

2. L'expression orale :

Détenir le pouvoir de s'exprimer aisément en langue étrangère, c'est avoir le privilège de surfer en toute liberté sur les hauteurs des larges des natifs. Car l'expression orale, était

considérée comme l'une des compétences la plus marquante en langue étrangère, elle reste quand même rude et pas facile à acquérir. Cette habilité tire sa force de tout ce qui est favorable à l'aboutissement et à la réussite d'une expression orale, comme la fluidité des échanges, la capacité de tenir une conversation sans aucune difficulté apparente, dans n'importe quelle situation, et sans le recours à des formulations élaborées.

Dans une expression orale, le discours est naturel, interactif et spontané, voire même improvisé, il peut s'exercer individuellement, impliquant son émetteur d'une courbe intonative naturelle et expressive, où l'utilisation de la langue de communication est privilégiée. On parle donc d'un véritable oral, donnant priorité au sens transmis. L'expression orale, suppose aussi l'écoute et la compréhension de ce qu'il dit l'autre.

L'expression orale selon Tagliante est construite comme suit :

« Le fond est caractérisé par :

- Les idées, les informations que l'on donne, l'argumentation que l'on choisit, les opinions et les sentiments exprimés ;
- Les illustrations orales, les exemples qui accompagnent les idées ou les informations ;
- La structuration des idées ;
- Le langage, la correction linguistique, l'articulation, l'intonation.

La forme, c'est :

- L'attitude générale, les gestes, les sourires ;
- La voix, son volume, son débit ;
- Les regards, les pauses significatives, les silences voulus. » (2006 : 82)

Cela dit, s'exprimer oralement, est la compétence qui permet de se rendre compte des éléments suivants :

Premièrement, le fond qui signifie avoir un objectif clair et net de ce que l'on va dire, ensuite, qu'on est en mesure de formuler nos idées, nos informations et nos sentiments, en choisissant l'argumentation qui convient, au moment opportun, afin de traduire fidèlement et réellement ce que nous voulons dire toute au fond de nous, sans pour autant, se soucier de produire des énoncés corrects, qui ne reflètent pas nos idées. Établir une meilleure adaptation à la situation et au destinataire du message, tout en structurant nos idées, pour un enchaînement logique réussi, et une illustration claire et concrète.

Deuxièmement, la forme se manifeste au niveau des attitudes, des gestes et sourires, en étant décontracté, très à l'aise, pour que nos comportements soient les plus naturels

possible au moment de l'expression orale, en adaptant le ton de notre voix à la distance qui nous sépare du destinataire, à qui nous devons prendre soin de notre articulation et notre débit.

Le regard et le silence, sont deux paramètres essentiels d'une bonne expression orale, le regard nous permet de maintenir le contact avec le destinataire et de vérifier si on a été compris ou non, quant au silence et pause, doivent être en cohérence avec l'enchaînement des idées exprimées.

3. La production orale :

Robert, définit la production comme suit :

« En didactique des langues, la production désigne :

- Soit le processus de confection d'un message oral (production orale) ou écrit (production écrite) par l'utilisation des signes sonores ou graphiques d'une langue.
- Soit le résultat de ce processus constitué par les énoncés et le discours.

Une telle opération est donc d'abord fonction de la connaissance du code oral et écrit d'une langue par son utilisateur : en effet, celui-ci est capable de produire des énoncés et des discours d'autant plus riches et variés qu'il a une connaissance plus approfondie de la langue. » (2002 : 130)

Le terme production, en didactique des langues, peut couvrir deux facettes d'une seule monnaie, soit, il est le dispositif de création d'un message oral ou écrit, selon le médium. Soit, le résultat de ce dispositif, qui se matérialise en un ensemble de mots, de phrases, nécessitant la conscience, par l'utilisateur, de l'existence d'un système composé de l'ensemble des codes oraux et écrits d'une langue, ainsi que la capacité de formuler des énoncés riches et variés, que sa connaissance lui permet de la faire.

Pour Cuq et Gruca :

« La didactique de l'oral propose des activités de production libre à partir d'une consigne de départ et qui sollicitent les opinions de l'apprenant, son engagement personnel et sa créativité afin de développer des véritables conduites langagières : décrire, raconter, justifier, convaincre, argumenter, exposer, etc., qui couvrent toute une gamme de situation discursives, plus au moins complexes et dont la mise en œuvre instaure une progression. » (2012 : 183)

Produire renvoie davantage à la qualité technique des énoncés, elle renvoie à la préparation, au respect des règles, et à la rigueur situationnelle. La production orale est caractérisée par un discours mémorisé, stéréotypé, souvent collectif, donnant la priorité au

descriptif ("il") et au métalangage, elle peut prendre la forme d'écrit oralisé d'une courbe intonative forcée et artificielle, où on accorde la priorité à la norme de la langue. La production orale peut être des réponses à des questions fermées, portant sur du lexique, c'est une communication purement linguistique. Ces contraintes limitent la liberté d'expression, la production orale est l'action pour les apprenants de mettre en œuvre l'habileté qu'ils l'ont acquis pendant le cours d'expression orale (linguistique pragmatique...).

4. La communication :

Dans le cadre de notre recherche, nous ne s'intéresserons qu'à la communication verbale qui se manifeste chez les étudiants universitaires quand ils communiquent entre eux en français.

Selon Robert, communiquer c'est : « transmettre à un tiers un message par des signaux sonores ou visuels, par le langage oral ou écrit » (2002 : 142).

La communication humaine se concrétise par l'usage du langage verbal et le non verbal, mais elle se distingue d'autres formes de communication par le caractère du langage articulé, Baylon et Mignot illustrent la communication comme suit :

« La communication humaine prend toute son originalité quand elle s'exerce par l'intermédiaire du langage. Même s'il existe surtout, aujourd'hui, bien d'autres moyens de communiquer, ils n'ont ni la constance ni l'ancienneté dont bénéficie le langage articulé. » (1999 :75)

Selon Cuq, la communication en didactique des langues, représente le rôle actif du récepteur, qui peut devenir émetteur. Pour communiquer, la présence d'un certain nombre d'éléments est nécessaire, l'émetteur, le récepteur, le moyen de communication et le message (ou signe), ce dernier possède deux réalités indissociables, le fond, (le contenu) et la forme, (le contenant), autrement dit, le signifié et le signifiant, et que la communication humaine se détermine par l'interprétation et la compréhension du fond, (du contenu), du sens du message reçu par le récepteur comme un échange, un aller-retour, comme c'est illustré dans ce qui suit:

« En didactique des langues, l'évolution des conceptions de la communication implique de s'intéresser non seulement à l'émetteur, au canal, au message et au récepteur mais aussi à l'interprétation, et aux effets produits sur celui-ci. On insiste dorénavant sur le rôle actif du récepteur, car la communication humaine dépend

largement de son activité interprétative. À son tour, il peut devenir émetteur et c'est donc finalement la conception de la communication comme aller-retour, un échange, que l'on retient. » (2003 : 47-48)

Savoir communiquer, c'est savoir vivre avec les autres, en ayant des relations fructueuses, par des attitudes simples, tel que, organiser sa pensée, savoir se comporter, être en mesure de déterminer le temps du silence, de l'écoute, et celui de la parole, être attentif à ce que dit l'autre, s'exprimer clairement pour se faire comprendre et du fait, s'échanger les idées avec les autres.

CHAPITRE II

**L'enseignement du FLE
et l'expression orale**

1. Finalité de l'enseignement d'une langue étrangère:

Chaque action entreprise dans un cadre institutionnel, exprime une finalité bien précise. L'objectif dominant de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est celui de rendre l'apprenant capable de bien communiquer dans diverses situations de la vie courante.

Robert propose, deux finalités pour l'enseignement d'une langue étrangère :

« [...] la première finalité de l'enseignement d'une langue étrangère est de doter l'apprenant d'une compétence linguistique en lui inculquant le savoir relatif à cette langue (car l'étude des éléments linguistiques et des énoncés des actes de parole qui résultent de leur combinaison), et de vérifier, à travers les performances de l'apprenant, que ce savoir a été assimilé. [...] La seconde finalité de l'enseignement d'une langue étrangère est donc de doter l'apprenant d'une compétence communicative qui inclut, au-delà de l'assimilation des éléments linguistiques et des énoncés des actes de parole, celle de toutes les composantes de l'acte de communiquer, et de vérifier, à travers les performances de l'apprenant, que toutes ces composantes ont été acquises. [...] En conséquence, enseigner signifie en didactiques des langues : doter l'apprenant d'une compétence langagière, notion qui réunit compétence linguistique et compétence communicative. » (2002 : 30)

La première finalité consiste à munir l'apprenant d'une compétence linguistique, c'est-à-dire, des savoirs et connaissances en grammaire, lexique, phonologique et sémantique etc., qu'un apprenant devra avoir comme acquis, puis, en mesurer à travers une évaluation, le degré de l'assimilation des savoirs par l'apprenant.

Toutefois, la seule connaissance de la langue et du système linguistique, ne veut pas dire savoir communiquer.

La deuxième finalité, qui est d'ailleurs complémentaire à la première, vise à conférer à l'apprenant une compétence communicative à travers l'acquisition des composantes de l'acte de communiquer. Selon Hymes : « pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social. » (1984 : 60)

Selon l'auteur, l'enseignement d'une langue étrangère vise à doter l'apprenant d'une compétence langagière, réunissant les deux compétences linguistique et communicative.

Cependant, l'objectif de l'enseignement du français langue étrangère diffère selon le contexte scolaire ou extrascolaire, ce dernier, n'a pas le même objectif que celui de l'enseignement du français au département des lettres et langue française à l'université HAMMA LAKHDAR d'El Oued, la visée d'un tel enseignement est de produire des éléments

de qualité ayant une bonne maîtrise de l'ensemble des éléments de la langue française (y compris, la capacité de communiquer en français dans toutes les situations qui se présentent à eux), pour les utilisations postérieures soit en tant qu'enseignant, soit en tant que chercheur. C'est pour cette raison que l'enseignement de l'oral en tant qu'objet doit être reconsidéré.

Notre travail, vise à signaler les pratiques et ressortir les difficultés des étudiants en expression orale, puis à proposer un palliatif qui favorisera l'implication personnelle des étudiants d'y participer, d'être actifs et responsables de l'amélioration de leur compétence d'expression orale.

Pourtant, les besoins des étudiants cités précédemment, déterminent la décision à prendre quant au choix de la méthode à adopter pour l'enseignement de l'oral, pour l'ultime objectif, mieux maîtriser la langue par l'enrichissement du vocabulaire de l'étudiant.

2. L'approche communicative :

L'évolution en terme, de méthodes et méthodologies, dans le champ de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, connaît, un essor remarquable depuis les dernières années du siècle dernier, on assiste à un éclatement des nouvelles visions, conceptions et approches, ce dernier, remplacera d'ores et déjà, le terme « méthode », pour l'approche communicative, pour insister sur sa maniabilité et sa flexibilité.

Née en France vers les années soixante dix du XX^e siècle en réplique à la méthode SGAV, l'approche communicative, basée sur la linguistique, la sociolinguistique et la pragmatique (les fonctions du langage), prétend répondre aux insuffisances des méthodologies précédentes, en proposant une nouvelle conception de l'apprentissage des langues étrangères, il ne s'agit pas, désormais, d'enseigner la langue, mais d'enseigner à communiquer dans cette langue.

Cuq et Gruca, en parlant des changements apportés par l'approche communicative, disent que :

« Bien qu'elle soit dans la continuité de la problématique de la méthodologie audiovisuelle, l'approche communicative réalise de profondes modifications par rapport aux pratiques précédentes et les lignes d'opposition sont quelquefois plus fortes qu'il n'y paraît à première vue. » (2012 : 264)

Son projet, selon les auteurs, était d'apporter des profonds changements, dans les principes sous-jacents l'enseignement/apprentissage des langues étrangères à l'époque de la

méthode précédente, où l'apprentissage de la mécanique de la langue était privilégié, c'est-à-dire, la structure, le code de la langue et l'ensemble de ses règles.

Elle propose une nouvelle conception, qui favorisera l'apprentissage de la connaissance des conventions d'une langue et de leur emploi en contexte, en bref, c'est dépasser la capacité à utiliser une structure linguistique décontextualisée, à l'acquisition d'un nouveau comportement, poussé par un besoin communicatif, basée sur le sens et le contexte d'une situation de communication donnée.

Selon, Cuq :

« Les approches communicatives, visant le développement des compétences de communication, ont achevé le processus en faisant de l'oral un objectif à part entière : de nouvelles techniques, jeux de rôles et cadres de simulations globales, en sont l'expression la plus évidente. » (2003 : 183)

Pour l'approche communicative, l'oral constitue un objectif à atteindre par l'emploi des techniques nouvellement procréées, pour une bonne maîtrise de la communication orale, cela étant se traduit, d'une part, par l'appropriation de la compétence communicative et par la gestion et l'utilisation au cours de l'acquisition, des savoir-être et savoir-faire antérieurs de la langue maternelle de l'apprenant, d'autre part.

L'approche communicative, selon Cuq et Gruca « repose sur un consensus partagé en ce qui concerne l'appropriation d'une compétence communicative » (2012 : 264), c'est-à-dire, sur un consentement entre l'enseignant et l'apprenant, pour apprendre à communiquer dans une langue étrangère.

Pour l'enseignant, il s'agit de proposer des situations de communication motivantes afin d'installer chez les apprenants la capacité de produire et d'adapter selon l'intention et la situation de communication, des énoncés corrects et adéquats, en favorisant les interactions entre les apprenants, ainsi que, leur procurer divers moyens linguistiques nécessaires lui permettant d'employer des phrases dans des domaines plus étendus, où la langue sera l'instrument de communication par excellence et un outil d'interactions sociales.

Pour l'apprenant, il s'agit d'un travail de rigueur et de régularité, en tant qu'un élément central engagé dans son apprentissage, dans le but de dépasser et surpasser les obstacles qui peuvent entraver son apprentissage, comme la grammaire de l'oral, la prononciation, le rythme etc., il est question pour les apprenants d'être capables de s'exprimer et de communiquer parfaitement en langue étrangère dans les situations de tous les jours.

En d'autres termes, l'approche communicative, exprime une volonté libératrice contre les démarcations des méthodologies précédentes, elle offre aux enseignants une grande indépendance dans l'établissement de leur programme d'enseignement ce qui permet de répondre à leurs attentes et celle des apprenants (intérêts et besoins linguistiques) par la mise en pratique d'activités d'expression orale et l'utilisation des documents authentiques, dans l'unique et ultime objectif celui de développer la compétence communicative des apprenants, en leur proposant des situations de communication les plus proches de la réalité, basées sur la langue en tant qu'instrument de communication.

3. L'oral comme objet d'enseignement :

Par ce titre, nous voulons mettre l'accent sur la nécessité et l'importance de l'enseignement de l'oral comme objet et non pas s'étaler sur le comment enseigner l'oral qui est un champ complexe, très large et en évolution permanente, vu la richesse et la diversité du domaine du FLE d'un côté, et les difficultés liées à l'enseignement de l'oral de l'autre côté.

L'oral, comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre précédent, représente une notion complexe et difficile à maîtriser par un apprenant débutant d'une langue étrangère. La principale mission d'un enseignement de l'oral est de préparer les apprenants à devenir autonomes et capables d'interagir dans le nouvel environnement linguistique. C'est dans cette même voie que l'enseignement de l'oral doit être réfléchi et conçu comme un objet à part entière.

En didactique des langues, l'oral pour Robert, désigne : « Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques » (2002 : 120)

Nous pouvons dire que selon Robert, l'oral est vu comme une spécialité à part, détaché de toute autre matière, constituant lui seul un objet d'enseignement, qui possède ses propres méthodes, associant actes et moyens pertinents dans le but de « munir l'apprenant d'un répertoire verbal oral, structuré, riche et diversifié qui lui permettra par la suite de s'adapter adéquatement aux situations d'interactions qu'il vit quotidiennement. » (Chtatha, 2008 : 35).

L'oral s'apprend et s'enseigne, donc, il doit être considéré comme tel, donnant naissance à une didactique, ayant ses propres spécificités et méthodes, développant des stratégies d'enseignement et des moyens pédagogiques conduisant le concepteur et/ou

l'enseignant à définir clairement tous ce qui est pertinent à un apprentissage propice et efficace de l'oral, comme : L'exposé ; le jeu de rôles ; l'entretien, les interviews ; les débat etc.

Cependant, Lafontaine définit la didactique de l'oral ainsi :

« La didactique de l'oral est différente de la didactique de l'écrit, de la grammaire ou de la lecture, car elle s'intéresse à la fois au langage spontané de l'élève et au langage soutenu de celui-ci. Il s'ensuit que l'enseignement de l'oral n'a de sens et d'efficacité que s'il est naturellement incorporé dans le milieu de vie et de communication qu'est la classe, s'il est centré sur l'élève et lui offre les connaissances et compétences nécessaires à la compréhension et à l'application d'un oral organisé. »
(2005: 100)

Pour les situations de communications présentées en classe, l'apprenant doit être engagé profondément dans l'apprentissage, il doit sentir la pertinence et l'avantage du langage spontané et soutenu, qui constituent deux éléments essentiels pour une didactique de l'oral centré sur l'apprenant, ce dernier en lui offrant, en fonction des ses besoins et attentes, des situations de communications intéressantes et plus proches de la vie quotidienne réelle dans le cadre de la classe, il va obligatoirement interagir dans son milieu et par conséquent, acquérir les compétences communicatives visées par une telle didactique. Enfin, d'après Lafontaine : « La didactique de l'oral doit adopter une démarche pédagogique réaliste respectant les besoins et les aptitudes de chacun [...] à partir de besoins constatés par l'enseignant. »
(2005:100).

4. L'expression orale en classe de FLE :

La classe de langue devra symboliser, aux yeux des apprenants, le lieu incitant et enrichissant l'expression orale, pour apprendre à mieux libérer la parole et ainsi acquérir une bonne manière d'utiliser la langue étrangère.

Cependant, la réalité révèle que dans une classe de langue, les apprenants ne se sentent pas impliquer d'une manière directe dans un lieu qui favorisera l'expression personnelle, pour eux, la classe évoque l'endroit où ils acquièrent les mécaniques de base de la langue, même, dans les situations dites d'expression orale, l'enseignant manipule les apprenants, on leur demandant de produire des phrases plus au moins prévues par lui, la communication de l'enseignant en classe va forcément dans un but de transmettre le savoir à ses apprenants, et réaliser un apprentissage palpable, en raison du respect du programme d'enseignement, donc l'objectif de la communication en classe est déterminé à l'avance.

Nous soutenons Bruno dans ses propos : « On communique toujours pour obtenir quelque chose : obéissance, reconnaissance, transformation de l'autre ou d'une partie de la réalité au travers même du partage des connaissances » (1992 : 29).

Dans une classe de FLE, deux types de communication s'incarnent, une officielle, scolaire qui assure la leçon, qui défavorisera les échanges spontanés des apprenants, dite formelle et une autre sociale, désavouer favorisant le libre échange de parole, sans contrainte de thème ou de cadre, dite informelle.

Selon Cuq et Gruca, la classe reste le lieu favorable pour la maîtrise et l'apprentissage d'une langue étrangère :

« À cet effet, l'utilisation de la situation d'apprentissage comme situation de communication en classe constitue un des premiers supports de communication et les interactions en ont déjà montré les atouts : la classe reste un lieu privilégié d'un usage particulier de la langue et d'actualisation de discours divers propres à la langue et à l'apprentissage. » (2003 : 184)

En classe de langue étrangère, parler, au regard des apprenants est un acte valorisé et estimé, car parler, tout comme lire et écrire, est la base de l'enseignement. L'expression orale comprend l'écoute, la parole et le langage. Les apprenants en pratiquant l'expression orale apprennent à partir des informations traitées à déduire les sens des mots utilisés et par conséquent, les maîtriser et les employer ultérieurement pour s'exprimer convenablement.

Cependant, l'expression orale en classe de langue étrangère, constitue un véritable moyen des échanges entre les apprenants, puis entre l'enseignant et ses apprenants, elle favorise l'apprentissage et la prise de parole. Pourtant quand il s'agit, pour un apprenant de s'exprimer oralement dans une langue étrangère avec une quantité médiocre de vocabulaire et de syntaxe, il va fatalement se trouver dans une situation désagréable. Ce malaise, peut le conduire au découragement, à la crainte de prendre la parole, ce qui retardera d'autant son apprentissage.

4.1. La compétence d'expression orale :

D'après Cuq, le terme compétence : « [...] recouvre trois formes de capacité cognitive et comportementale : compétence linguistique, communicative et socioculturelle » (2003:48).

L'appropriation d'une compétence de communication orale en classe de FLE, par l'apprenant toute au long de son parcours d'enseignement/apprentissage, passe forcément par l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, en les déployant petit à petit au

niveau linguistique, discursive, référentiel et socioculturel. « La compétence de communication consiste à adapter son discours à la situation et non à « parler comme un livre » » (Garcia-Debanc, 1999 : 199).

Selon Moirand, une compétence communicative reposerait sur plusieurs composantes à savoir :

« Une composante linguistique : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue ; Une composante discursive : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés ; Une composante référentielle : c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations ; Une composante socioculturelle : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interactions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux. » (1982 : 20).

La compétence d'expression orale en classe de langue une fois acquise permettra à l'apprenant d'être en mesure de :

- S'exprimer oralement, pour exécuter ce qui a été demandé par l'enseignant, soit lors d'un dialogue simulé, un entretien ou autres.
- Agir dans une situation de communication, présenter et défendre son point de vue, sa vision des choses, par une simple argumentation, et un développement raisonné.
- Résumer oralement un texte, un enregistrement vidéo ou audio.
- S'exprimer oralement dans des situations similaires à celles où ils auront à communiquer avec des natifs en dehors de la classe.
- Être prêt aux épreuves d'expression orale.

5. Les stratégies de communication :

Tout acte de communication entre deux personnes ou plus peut ne pas être réussi, pour différentes raisons, parmi elles, les obstacles linguistiques, dont on trouve souvent les apprenants d'une langue étrangère confrontés à ce genre de problème. Néanmoins, pour conquérir les savoirs et surmonter les difficultés, les apprenants ont recouru, soit consciemment ou non, à l'emploi d'un ensemble de stratégies d'aides à l'appropriation de la langue étrangère et/ou à la réussite d'un acte de communication. Robert avance que : « [...]

l'apprenant, pour combler ses lacunes, va avoir recours à des stratégies compensatoires à la fois linguistiques et paralinguistiques» (2008 : 172).

Mais, avant de voir quelles sont ces stratégies, il est nécessaire de savoir c'est quoi une stratégie ? Pour Bange cité par Richterich, une stratégie est : « [...] un ensemble d'actions sélectionnées et agencées en vue de concourir à la réalisation du but final » (1998 :190). Dans le but d'atteindre son objectif l'apprenant mobilisent un certain nombre d'actions développant une stratégie de communication.

Selon le CECR, les stratégies :

« Sont le moyen utilisé par l'utilisateur d'une langue pour mobiliser et équilibrer ses ressources et pour mettre en œuvre des aptitudes et des opérations afin de répondre aux exigences de la communication en situation et d'exécuter la tâche avec succès et de la façon la plus complète et la plus économique possible – en fonction de son but précis. » (2001 : 48)

Nous constatons que, la réussite d'une communication dépend largement de la manière dont l'apprenant fait appel à ses ressources en situation, de savoir comment et quand faut-il utiliser un tel moyen pour répondre à une telle demande ou exprimer un besoin communicatif convenablement.

Selon Robert, une stratégie est le terme qu' :

« [...] Il désigne d'abord : « les procédures mises en œuvre dans l'acte de communication ». On parle alors de stratégies de communication. Ces stratégies : « reposent sur des phénomènes de compensation... entre les composantes linguistique, discursive, référentielle, socioculturelle... sans oublier les stratégies non verbales, l'utilisation du mime ou du dessin, les gestes de sollicitation par exemple ». (S. Moirand, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*).

Il désigne ensuite : « les procédures mises en pratique par l'apprenant pour apprendre à communiquer [...] » On distingue alors les stratégies d'apprentissages qui sont personnelles à l'apprenant.» (2002 : 144).

Christoforou et al, dans un article, présentent les stratégies comme des tactiques employées par les apprenants afin de mener à bien une communication orale en disant :

« Les exemples de tactiques ou de moyens de communication présentés par Oxford pour surmonter des blocages en expression orale consistent en général à : « formuler autrement, utiliser des indices physiques, prétendre comprendre et changer le sujet de la conversation » (p. 134). Plus particulièrement « formuler autrement » est manifesté 1) en inventant un mot, 2) en décrivant l'idée qu'un mot exprime : de quoi cela a l'air, à quoi cela sert, si on peut le porter, le manger ou le boire (une circonlocution), 3)

en employant des synonymes, 4) en employant des antonymes (ce n'est pas cela mais le contraire) ou 5) en s'exprimant différemment. Utiliser des indices physiques apparaît en 1) faisant des gestes et 2) adoptant une expression embarrassée pour exprimer le besoin d'aide. Prétendre comprendre se présente par le hochement de tête de l'apprenant qui veut montrer qu'il a compris et éviter ainsi de parler. Enfin changer le sujet de conversation est manifesté lorsque l'apprenant en choisit un autre mieux maîtrisé.» (2014 : 916)

D'après les auteurs, les stratégies qui peuvent être utilisées, sont :

- ✓ Se baser sur la langue maternelle : par l'invention d'un mot : pour formuler autrement une idée.
- ✓ Se baser sur la langue cible par :
 - La définition du mot : décrire l'idée à transmettre par une description ou un rapprochement à des objets réels.
 - L'usage des synonymes : tous simplement par l'emploi d'autres mots qui ont un sens voisin.
 - L'usage des antonymes : des mots qui ont un sens différent, contraire.
 - Changer le sujet : détourner la conversation en choisissant un autre mieux maîtrisé.
- ✓ Se baser sur des signes extralinguistiques par :
 - Les indices physiques : l'utilisation des gestes.
 - Une expression embarrassée pour solliciter l'aide.
 - Prétendre comprendre : par le hochement de tête, et ainsi éviter de parler.

6. L'autonomie langagière de l'apprenant :

L'objectif premier d'un enseignant en classe, est celui de rendre les apprenants de plus en plus autonomes et garantir les conditions d'expression orale en classe, il s'agit d'aider les apprenants à fabriquer des images mentales, à construire du sens, à utiliser des langages complexes dans le but de fournir un produit bien fini qui est l'expression orale.

Selon Cuq, l'autonomie est :

- « Le terme d'autonomie a trois acceptions.
1. Dans la première, autonomie fait référence à la capacité de l'apprenant de prendre en charge son apprentissage. Est autonome un apprenant qui sait apprendre, c'est-à-dire qui sait préparer et prendre les décisions concernant son programme d'apprentissage. [...]

2. Dans une seconde acception, le terme d'autonomie est parfois utilisé en référence à l'apprentissage [...] un apprentissage indépendant, mené hors de la présence d'un enseignant [...] un apprentissage pris en charge par l'apprenant. Pour lever l'ambiguïté, on préférera parler, dans le second cas, d'apprentissage autodirigé ou d'auto-apprentissage.
3. En fin, dans les locutions autonomie linguistique, autonomie langagière, autonomie communicative, le terme d'autonomie fait référence à la capacité de faire face, en temps réel et de manière satisfaisante, aux obligations langagières auxquelles on est confronté dans les situations de communications. » (2003 : 31)

D'après la définition, l'autonomie chez l'apprenant s'accomplit soit, par la capacité de prendre des initiatives dans la vie quotidienne et en milieu scolaire, ici l'apprenant possède des savoirs et des savoir-faire, lui permettant de prendre les décisions nécessaires relatives aux méthodes et objectifs d'apprentissage, Cuq et Gruca explique que : « L'autoapprentissage, (ou encore autoenseignement, ou autoguidage) suppose que l'apprenant acquière progressivement la capacité de prendre les décisions qui concernent son apprentissage. » (2005 : 123), il élabore et veille à la mise en œuvre de son programme dans le temps, et à l'évaluation de ses acquis ; soit, par la capacité à gouverner son apprentissage, et sans l'assistance d'un enseignant, dans une fin bien précise, mène son autoapprentissage, le dirige vers la réalisation du but initialement défini ; soit, enfin, par la capacité langagière et communicative qui repose sur l'aptitude à oser formuler des énoncés en langue étrangère sans gênes et embarras, de manière spontanée et acceptable dans une situation de communications réelle.

7. L'évaluation de l'expression orale :

Évaluer l'expression orale, pour un enseignant, n'est pas une chose facile, vu le caractère éphémère de l'oral, et contrairement à l'écrit, l'oral ne se prête pas à un réexamen attentif, sauf dans le cas d'un enregistrement sonore, ce qui n'est pas toujours facile à mettre en place. Il est aussi difficile pour un apprenant d'estimer le degré d'avancement dans l'expression orale.

Selon Garcia-Debanc, l'évaluation de l'oral présente quelques spécificités :

« Tout d'abord, pour l'oral comme pour les autres domaines d'enseignement, les outils d'évaluation sont la partie visible de l'iceberg constitué par le socle de compétences qui font l'objet d'un enseignement et d'un apprentissage. Dis-moi ce que tu évalues, je te dirai ce que tu enseignes. L'étude des outils d'évaluation constitue donc

un bon analyseur des contenus d'enseignement et des compétences visées. » (1999 : 193-194).

Selon l'auteur, une bonne évaluation de l'oral, implique un travail de longue haleine, dans le souci de faire découvrir tous les outils nécessaires à l'évaluation, constituant le socle de compétences pour réaliser un enseignement/apprentissage de l'oral, ce travail compromet une analyse approfondie de ce que renferme l'enseignement et celles des compétences visées. L'auteur ajoute, dans son article, que l'oral, représente un domaine très compliqué pas facile à évaluer, néanmoins, pour lui, il existe six bonnes raisons d'évaluer l'oral :

- « 1) Qu'il soit ou non enseigné, l'oral est évalué, notamment dans les examens ou les entretiens d'embauche, de sorte que les enjeux sociaux de la maîtrise de l'oral sont immenses.
 - 2) Toute évaluation de l'oral implique une réflexion sur la norme (qu'est-ce que bien parler ?).
 - 3) Le statut de l'oral dans la classe est un bon analyseur du mode de travail pédagogique et de la conception de l'apprentissage que se fait le maître.
 - 4) Une évaluation objective est nécessaire aux enseignants pour procéder à un étayage efficace.
 - 5) Une évaluation objective est nécessaire aux enseignants pour programmer efficacement un enseignement de l'oral.
 - 6) Une évaluation objective est nécessaire aux élèves pour savoir comment progresser. »
- (1999 : 199-200)

L'évaluation de l'expression orale des apprenants en classe, peut porter sur plusieurs éléments ayant un rapport, direct ou indirecte, avec le contenu enseigné, elle peut être immédiate, ou différée, selon la dimension et le type du travail effectué ou demandé par l'enseignant, ce dernier prendra en considération un ensemble de critères et conduites langagières des apprenants, comme l'interaction, la prise de parole, la capacité à mobiliser des savoirs et savoir-faire communicatifs et à organiser ses idées, ainsi que sa disposition à défendre et à argumenter son point de vue, en bref, interagir et s'exprimer efficacement.

Conclusion :

Pour mieux cerner le champ de quelques concepts clés de notre recherche et éliminer toutes ambiguïtés, nous avons pioché dans nos connaissances acquises tout au long de notre cursus universitaire et avec l'aide d'une lecture approfondie de certains ouvrages de référence et quelques recherches sur le net, nous avons pu donner une définition concernant le terme « Oral », mettre en évidence ses caractéristiques et son rapport à l'écrit, puis, nous avons tenté de séparer et de définir l'expression orale, la production orale et la communication.

Ensuite, nous avons essayé de présenter l'enseignement du français langue étrangère et l'expression orale, en déterminant les finalités de l'enseignement du FLE sur la base de l'approche communicative. Puis nous avons montré quelles sont les pratiques de l'oral en classe de langue étrangère, suivi par les stratégies de communication, et son impact sur l'apprenant pour le rendre autonome dans les différentes situations de communications.

Enfin, nous avons parlé de l'évaluation de l'expression orale en classe, ses enjeux et difficultés, ainsi que sa réalisation sur terrain.

DEUXIÈME PARTIE

Cadre pratique

Introduction :

À la fin du cycle secondaire, l'élève devra être autonome, et en conséquence, apte à utiliser la langue française dans n'importe quelle situation. Tandis que, la réalité nous dit le contraire, la quasi-totalité des étudiants à l'université ne sont pas en mesure ni de produire un simple discours, ni encore maintenir une conversation primitive entre eux.

L'enseignement/apprentissage du français dans le département des lettres et langue française, université HAMMA LAKHDAR d'El Oued, se trouve affecté par la situation globale de l'enseignement du français en Algérie. Pourtant, la particularité de la région du sud liée au contexte sociolinguistique aggrave davantage la situation et cela se répercute sur les résultats attendus.

Nous avons mené une observation et une enquête basée sur le questionnaire auprès des étudiants de première année LMD suivant une formation en science du langage au département des lettres et langue française, université HAMMA LAKHDAR d'El Oued.

Les raisons qui ont motivés le choix du champ d'investigations est que la première année :

- représente le terrain idéal pour la collecte des données nécessaires à notre étude.
- le premier obstacle, que l'étudiant doit franchir dans l'apprentissage et l'acquisition de langue étrangère.
- c'est une étape importante et décisive dans la vie d'un étudiant.

Notre principal objectif est de pouvoir apporter des éléments de réponse à propos de notre problématique, qui se justifie par notre constat sur les difficultés des étudiants de réfléchir et de s'exprimer simultanément en français.

CHAPITRE I

Méthodologie de l'enquête

1. La situation d'enseignement :

Dans cette partie, nous essayons de savoir si les conditions sont favorables à l'enseignement/apprentissage de l'expression orale des étudiants dans le département des lettres et langue française ou non.

Nous commençons d'abord par la question du volume horaire destiné au module compréhension expression orale. Le volume hebdomadaire actuel de deux séances de travaux dirigés, soit, trois (03) heures par semaine, n'est pas suffisant. Selon l'enseignant l'insistance sur la pratique orale nécessite absolument plus de temps.

De plus, nous constatons d'après l'emploi du temps que les séances de compréhension expression orale sont placées la matinée, ce qui est favorable à l'activité d'enseignement/apprentissage de l'expression orale, tant pour l'enseignant que pour les étudiants. Donc, en classe les enseignements commencent normalement à 8h00 du matin, et finissent à 14h00 de l'après-midi, néanmoins, les cours commencent souvent avec un quart d'heure de retard et malgré ça plusieurs retardataires sont remarqués. En outre, tout cela a évidemment de l'influence négative sur le bon déroulement de l'activité d'enseignement/apprentissage de l'expression orale en classe.

Pour la promotion de première année, nous avons 121 étudiants divisés en trois (03) groupes de 41 étudiants. Une telle taille du groupe, pose le problème de la gestion de classe pour l'enseignant et rend la classe encombrante et par conséquent moins de temps de participation et de pratique de l'expression orale pour les étudiants.

Quant aux salles de classe, nous avons remarqué que toutes les séances de T.D. sont données dans des salles destinées aux classes de moyens effectifs (environ 30 étudiants), donc défavorables à l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, par rapport au nombre élevé d'étudiants dans les groupes (41 étudiants). Cependant, les tables et les chaises sont souvent mises en trois rangs parallèles de façon traditionnelle. Cette disposition de classe est nettement défavorable à la communication directe entre enseignant-étudiant et les communications directes entre les étudiants eux-mêmes. Nous trouvons la disposition de classe en forme U, qui favorise la communication et la prise de parole de chaque étudiant, n'est pas possible pour le moment à cause du nombre élevé des étudiants dans une classe.

2. Méthodologie et public visé :

2.1. Méthodologie :

Notre objectif est de cerner les difficultés et apporter des précisions sur les pratiques de nos étudiants en expression orale par le biais d'une enquête, auprès des étudiants. L'enquête est primordiale pour la collecte des données voulues.

Notre travail se basera donc sur l'observation non participante, d'une part et sur l'enquête par questionnaire distribué aux étudiants, d'autre part. Nous avons pris comme échantillon le groupe numéro trois (03) de la promotion première année français, pour l'observer en classe pendant le déroulement des séances des travaux dirigés et voir de près ce qui se passe, afin de découvrir les manières et les comportements que les étudiants manifestent, face à une situation d'expression orale, mentionner les différentes pratiques langagières et relever les difficultés senties et vues liées à l'apprentissage de la langue.

Donc, l'activité s'est déroulée pendant sept séances, étalées sur les deux mois, Mars et Avril, au département des lettres et langue française, université HAMMA LAKHDAR El Oued. D'abord par l'observation entreprise, puis par la distribution des questionnaires suivie par une analyse quantitative et qualitative des données recueillies à travers les questionnaires récupérés.

2.2. Le public visé :

La population visée par notre étude se compose de l'ensemble des étudiants, âgés de 19 à 34 ans, de première année LMD, préparant une licence en français au sein de département des lettres et langue française, université HAMMA LAKHDAR El Oued, d'où, selon le document fourni par l'administration comportant la liste des étudiants inscrits cette année :

Nombre d'inscrit en première année : 121

Nombre de filles inscrites : 95

Nombre de garçons inscrits : 26

Nombre de groupes : 3

Le sexe masculin ne représente que 21,49 % de l'ensemble des étudiants, alors que les filles représentent 78,51%.

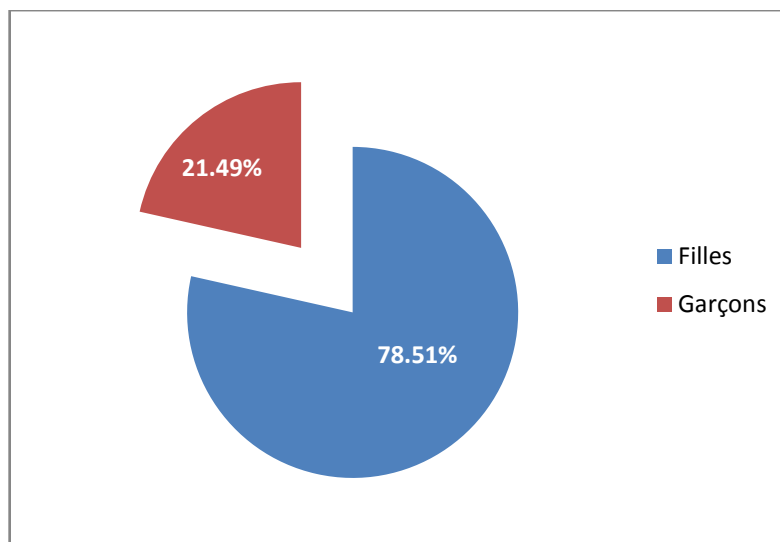


Figure 1 représentation des inscrits selon le sexe

Les modules assurés :

Anglais.

Compréhension expression écrite.

Compréhension expression orale.

Culture et civilisation de la langue.

Grammaire.

Linguistique.

Phonétique.

Science humaine et sociale.

Travail universitaire.

Initiation aux textes littéraires.

3. L'observation:

« L'observation, c'est l'action de regarder avec attention les faits pour les étudier, les comprendre, les analyser. » (Albarelo, 2014 : 79), l'observation représente le moyen pertinent pour étudier les comportements, les attitudes et/ou les interactions des étudiants en classe, elle permet d'accéder directement aux faits. Pour le faire, nous avons conduit des observations non participantes.

Pour ne pas affecter les comportements du groupe observés et dans le but d'effectuer une observation objective, l'enseignante nous a présentés aux étudiants et nous avons eu des moments de discussion ensemble pour se connaître et se familiariser. Par la suite, et pour ne

pas prendre partie, nous avons pris du recul pour garder une certaine distance avec le groupe observé, donc, pas de prise de parole et pas de participation aux activités. Notre unique tâche était d'observer et prendre note de ce qui se passe en classe, dans le but de comprendre les phénomènes, identifier les pratiques et cerner les difficultés que les étudiants ont eues au moment de prendre la parole.

L'observation nous a permis de constater un ensemble de faits et de récolter un nombre important de remarques relatives à la pratique et aux difficultés des étudiants dans leurs interventions en classe, dans les séances dites d'expression orale.

Pendant l'observation, nous avons procédé à une simple prise de notes descriptives de ce que l'on a vu. Pour observer directement ce qui se passe en classe de langue, nous avons assisté à sept séances de T.D. de l'expression orale avec le groupe trois (03), dont les informations générales dans le tableau suivant :

N°	Date	Effectif	Durée	Horaire de la séance	Activité orale
01	02/03/2015	42	90 min	9h:30min-11h:00min	Le portrait physique et moral
02	04/03/2015	34	90 min	8h:00min-09h:30min	Le portrait physique et moral
03	09/03/2015	26	90 min	9h:30min-11h:00min	Le portrait physique et moral
04	11/03/2015	33	90 min	8h:00min-09h:30min	Le portrait chinois
05	13/04/2015	34	90 min	9h:30min-11h:00min	Le conte
06	15/04/2015	30	90 min	8h:00min-09h:30min	Le conte (suite)
07	22/04/2015	35	90 min	9h:30min-11h:00min	Jeux de rôle

Tableau 1 : Généralités des sept observations de classe

Pendant chaque séance des travaux dirigés d'expression orale observée, nous avons pu soulever beaucoup de remarques relatives à la réalité des conditions d'enseignement/apprentissage en classe, la disposition des tables et les supports utilisés, le déroulement des séances, ainsi qu'un nombre considérable de points touchant les étudiants et leurs attitudes, leur manière d'entreprendre une expression orale et de se comporter vis-à-vis des complexités de certaines situations de communication.

4. Le déroulement de l'enquête :

Nous avons fait une enquête par questionnaire auprès de 100 étudiants qui semblent en mesure de répondre à notre questionnaire. Nous avons pris en charge la distribution du questionnaire, ainsi que l'explication des questions et l'objectif de notre enquête, pour éviter

toute confusion ou mal compréhension auprès de nos étudiants, en garantissant l'anonymat des participants, pour les rassurer et parvenir à les motiver afin de nous fournir des informations honnêtes, précises et valables pour notre enquête. Grâce à l'aide des enseignants nous avons réussi à récupérer les 100 questionnaires. Cette enquête s'est menée presque à la fin du deuxième semestre de l'année en cours.

Quant aux difficultés rencontrées pendant l'enquête, c'était la contrainte du temps et celle de réunir l'ensemble des étudiants de la promotion pour la distribution du questionnaire. Donc on était obligés, avec l'aide des enseignants et après avoir obtenu l'autorisation de nous accorder le dernier quart d'heure de leurs séances de T.D., de procéder à la distribution du questionnaire aux étudiants en classe, pour chaque groupe. Les étudiants étaient retenus pour répondre aux questions sur place, et nous pensons que cette méthode a mis certains étudiants dans des situations non confortables qui peuvent avoir une influence sur les réponses fournies par les étudiants.

5. Le questionnaire :

Afin que notre enquête soit conduite avec rigueur méthodologique et objectivité, nous avons veillé à mettre en œuvre un questionnaire réfléchi autour de la problématique énoncée, ainsi, nous avons prévu des questions variées, claires, précises et sans ambiguïté. Le questionnaire a pour objectif le recensement des difficultés et pratiques des étudiants car il permet de toucher un grand nombre d'enquêtés en un temps très réduit. Notre questionnaire, se compose de 16 questions réparties comme suit :

La première partie sert à identifier les enquêtés par le sexe, l'âge, la branche suivie au lycée, le choix de la formation et une question d'ordre général sur la langue française.

La deuxième partie composée de trois questions relatives à la pratique de la langue française.

La troisième partie comporte neuf questions sur les difficultés rencontrées par les étudiants dans leurs usages de l'expression orale.

Enfin, une question sur leur opinion concernant l'amélioration de l'expression orale en classe.

Afin de récolter des informations riches et diversifiées, le questionnaire comporte sept questions semi-ouvertes accompagnées par des justifications/explications, pour laisser une liberté aux étudiants de s'exprimer et d'expliquer leur avis et la représentation que font sur leurs pratiques en expression orale.

Dans ce qui suit nous allons justifier le choix des questions et les réponses que nous avons sélectionnées :

Question 1 : nous voulons savoir l'influence de la branche suivie au lycée sur les aptitudes des étudiants à apprendre les langues étrangères, notamment le français.

Question 2 : porte sur les motivations qui ont poussé les étudiants à choisir une formation en français à l'université.

Question 3 : c'est pour avoir une notion sur la conception des étudiants sur la langue française.

Question 4 : pour savoir si les étudiants pratiquent la langue française dans leur quotidien.

Question 5 et 6 : pour préciser les lieux dans lesquels les étudiants parlent et avec qui ils parlent le plus en français, elle nous aide à évaluer la participation orale en classe.

Question 7 : s'intéresse aux difficultés qui freinent l'expression orale chez les étudiants.

Question 8 : pour savoir si les étudiants sont conscients de leurs erreurs quand ils parlent en français ou non.

Question 9 : elle a pour but d'amener les étudiants à fournir les raisons de leur peur de s'exprimer oralement en français.

Question 10 : vise à préciser sur quel niveau les étudiants se trouvent en difficulté.

Question 11 : pour déterminer s'ils possèdent un bagage linguistique suffisant ou non.

Question 12 : nous invitons ici les étudiants à indiquer la nature des difficultés affrontées lors de l'expression orale.

Question 13 : pour en savoir plus sur l'état psychologique des étudiants quand ils se trouvent dans une situation de communication orale.

Question 14 : nous voulons savoir quelles sont les origines du blocage des étudiants dans une expression orale.

Question 15 : porte sur le taux de la traduction des mots effectués par les étudiants pour exprimer une idée quelconque en français.

Question 16 : pour savoir quelles sont les activités préférées par les étudiants et qui selon eux vont améliorer leur expression orale.

CHAPITRE II

Analyses et commentaires

1. Analyse et traitement des données recueillies :

Dans ce qui suit nous allons présenter puis commenter les résultats comme suit :

Nous allons commencer par l'analyse de l'observation, suivie, de ses commentaires, après, nous présenterons le résultat du questionnaire suivi par l'interprétation des données.

1.1. Analyse de l'observation :

Durant toutes les séances des travaux dirigés que nous avons observés, nous avons pu enregistrer un certain nombre de remarques relatives aux difficultés et pratiques langagières des étudiants en classe. Nous avons senti de la part des étudiants une grande volonté à travailler, ils étaient passionnés et intéressés par le cours, mais seulement, quelques-uns étaient très à l'aise et participaient, alors que la plupart ne faisaient qu'observer les autres, leur fréquence de participation en classe était très faible et pauvre, ils étaient désorientés et ne répondaient que par des énoncés fragmentés, désorganisés et mal prononcés, accompagnés de plusieurs pauses prolongées.

Pour les deux premières séances, le cours était sur le portrait physique, la tâche demandée était : décrire le visage d'une personne connue, une célébrité. Les étudiants se mettaient en groupe pour travailler ensemble et exécuter la tâche, la première étudiante a essayé de décrire le visage de sa mère, par une lecture de ce qu'elle a préparé comme écrit, les autres l'ont suivi, dans leurs présentations. Ce qui est remarquable, pendant l'exécution des différentes activités, est que les étudiants ont souvent besoin de faire appel à des dictionnaires bilingues et monolingues, des deux formats, papier et électronique, et au cours comme support, pour pouvoir décrire le personnage par l'écrit, en revanche, ils éprouvaient une grande difficulté à le faire oralement et sans préparation, c'est-à-dire, d'une manière spontanée. Et pourtant, le travail se faisait sur la base des connaissances pré-requises.

Nous avons remarqué aussi, pendant tout le reste des séances d'expression orale une grande difficulté chez la majorité des étudiants, de l'incapacité à construire des énoncés simples à l'échec dans le choix des mots. Nous avons constaté que les étudiants n'arrivaient pas à produire le nombre suffisant de phrases qui expriment clairement ce qu'ils veulent dire, et quand ils doivent raconter ou expliquer quelque chose, ils utilisaient des phrases simples et stéréotypées.

Nous avons noté aussi, que la plupart des étudiants mélangeaient entre le présent et le passé composé, ainsi que le féminin et le masculin dans leurs énoncés, et dans la

prononciation (le P prononcé comme un B et vice-versa) les étudiants se bloquaient complètement, on dirait qu'ils cherchaient leurs mots, lors de l'exécution d'une activité donnée, ils ont de la difficulté à s'exprimer avec aisance et spontanéité.

Néanmoins, il y avait ceux qui présentaient bien, mais avec quelques fautes dans l'organisation des mots (des phrases incomplètes) et/ou dans la reformulation des idées. Les étudiants se basaient beaucoup plus sur les préparations écrites, soit chez eux, soit en classe, pour faire une présentation orale et dans la plupart du temps la séance de l'expression orale se transformait en un espace de lecture où l'oral devient un écrit oraliser.

Une autre remarque très importante, est que les étudiants rencontrent souvent des problèmes psychologiques comme le trac, la timidité, le stress, Ils étaient démotivés par la peur de parler en public, leur silence et leur hésitation montraient qu'ils prennent de la peine à organiser l'acte de parole, ils étaient découragés par la complexité de l'énoncé qu'ils avaient envie d'exprimer, de ce fait, ils ne participaient pas volontairement au cours, et c'est l'enseignante qui désignait à chaque fois, des étudiants pour parler et répondre à une question, ou pour faire une activité quelconque.

Quant à la communication en classe entre étudiants, elle se faisait en langue maternelle, même pendant l'exécution d'un travail en groupe, alors qu'avec l'enseignant, même si elle reste minime, elle se faisait en français.

Cependant, nous avons constaté que le travail de groupe favorise beaucoup l'expression orale des étudiants en classe, et l'enseignante a bien joué son rôle, elle essayait toujours de créer un climat encourageant l'expression orale, par sa grande vivacité et dynamique, elle est souvent souriante, blagueuse et usait de l'expression du visage et les gestes mimiques pour inciter les étudiants à se libérer et à parler.

1.2. Commentaires sur l'observation :

Sur la base de notre observation en classe, nous pouvons affirmer que les difficultés des étudiants par rapport à l'expression orale se situent au niveau de :

- Lexique et vocabulaire.
- La prononciation.
- La grammaire.

Les difficultés lexicales, bondissaient pendant la préparation d'une activité orale, les étudiants, pour exprimer leurs pensées, cherchaient beaucoup les mots et leurs significations

dans les dictionnaires bilingues, français arabes, arabe français et/ou monolingues, français français, même s'il s'agit des mots déjà appris en classe, les étudiants utilisaient un vocabulaire français vraiment pauvre.

Quant aux difficultés phonétiques, certains étudiants ont moins du mal à prononcer les mots, d'autres, et à cause de la fragilité de leurs connaissances en phonétique, prononçaient péniblement quelques mots juxtaposées, des intonations ignorées et des accents déplacés, ils ont besoin de beaucoup d'effort et du travail pour surmonter les difficultés et consolider leurs connaissances phonétiques afin d'acquérir les bonnes réflexions avec les sons de la langue française et ainsi à s'habituer à les prononcer.

Les difficultés grammaticales sont généralement liées à la reconnaissance du genre, les erreurs les plus courantes, sont celles de la conjugaison des verbes qui reste difficile et complexe d'après les étudiants.

En plus, nous avons observé quelques difficultés concernant les conditions et contraintes de réalisation des activités orales en classe. Nous pensons que l'effectif des classes et les conditions matérielles, notamment la disposition des tables en classe, qui est traditionnelle, entrave l'échange entre l'enseignant et les étudiants, donc défavorable à la communication et au développement de l'expression orale.

Quant au temps de la parole accordé aux étudiants, il est certain que ces derniers ont des difficultés de ce type, du fait que l'étudiant ne peut pas parler si l'occasion ne s'offre pas à lui. En effet, la répartition de temps par l'enseignant est inégale au profit de quelques bons étudiants, dans certains cas, il monopolise la parole et les échanges verbaux, ce qui favorise les réponses mécaniques au détriment de l'expression spontanée et l'autonomie langagière, tandis que, dans d'autres cas, il intervient dans les productions orales des étudiants en réduisant leur temps de parole, à cela s'ajoute le fait que la priorité est donnée à l'accomplissement du programme d'enseignement au détriment du temps consacré à l'expression orale, donc à la pratique de l'oral. En bref, le temps manque à nos étudiants pour apprendre et pratiquer l'expression orale en classe.

De surcroît, la chose la plus marquante est que la plupart des étudiants montrent leur peur, quant à l'idée de parler spontanément, la majorité se bloquait au moment de l'expression orale, les bons comme les moins bons, ils ne s'expriment pas spontanément, ils utilisent des phrases toutes faites, figées et faciles. En matière d'aisance dans leurs discours, les étudiants présentent des difficultés énormes, se traduisant par la forte présence de pause, d'hésitations

et de reprises. Pour eux, l'aisance est loin d'être réalisable à cause de leurs erreurs et ils font de leur mieux pour les éviter.

1.3. Analyse du questionnaire :

Dans ce qui suit, nous allons présenter les résultats de l'enquête dans des graphes représentant des statistiques concernant les différentes informations recueillies auprès des étudiants.

La première question était sur le genre et l'âge de l'étudiant.

<i>Sexe</i>	<i>Nombre</i>
Masculin	16
féminin	84
Total	100

Tableau 01 : le nombre des étudiants selon le sexe

Le sexe féminin représente la majorité des étudiants inscrit en cette année avec un taux de 84%, puis vient le sexe masculin avec 16%, d'où la représentation graphique suivante :

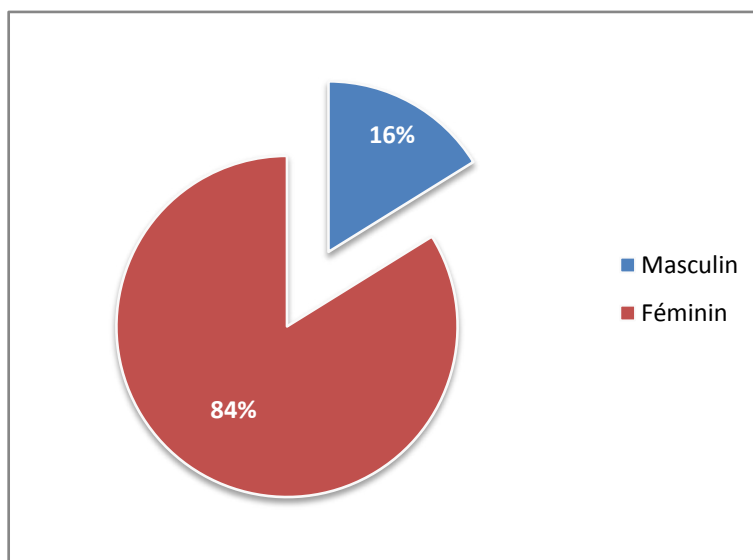


Figure 01 : la représentation des étudiants selon le sexe

D'après le calcul des résultats, la moyenne d'âge des étudiants est de : 20 ans.

Quelle était votre branche au lycée était ?

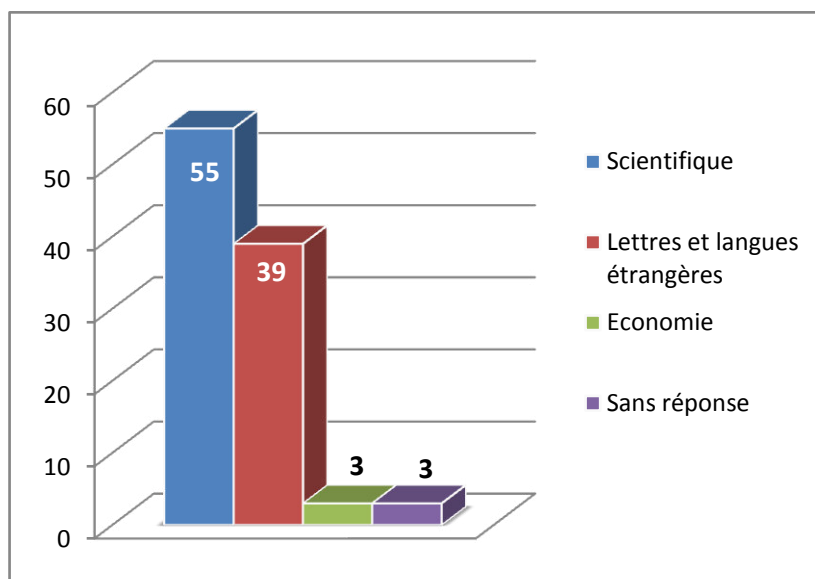


Figure 02 : les branches des étudiants aux lycée

On remarque que les étudiants qui ont suivi la branche scientifique au lycée représentent 55% de l'ensemble des étudiants, 39% lettres et langues étrangères, 3% économie et 3% n'ont pas répondu.

Avez-vous choisi d'étudier le français à l'université ?

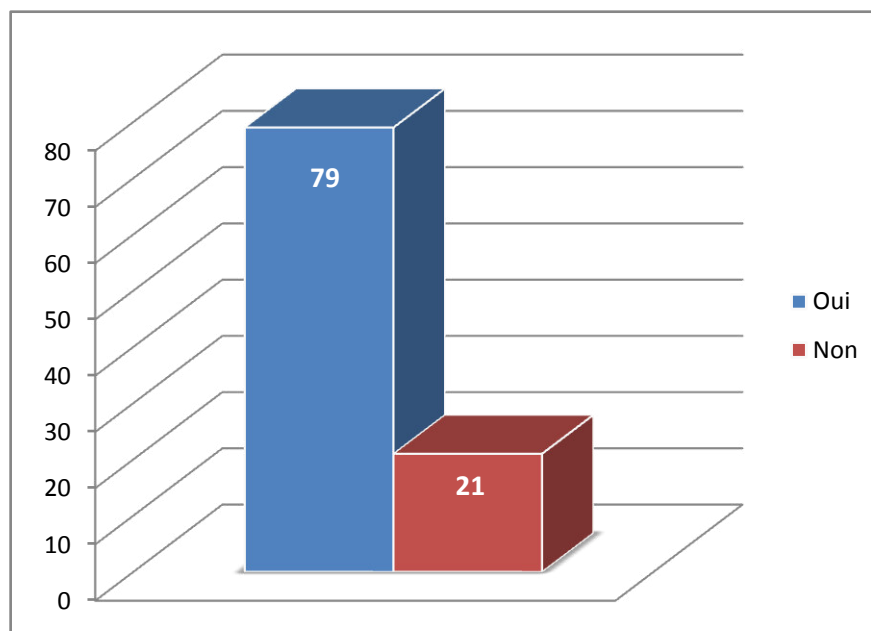


Figure 03 : le choix des étudiants

Par cette question nous voulons savoir l'impact du choix, d'où 79% personnel et 21% imposé, sur l'apprentissage du français en général et l'expression orale en particulier.

Trouvez-vous la langue française facile ?

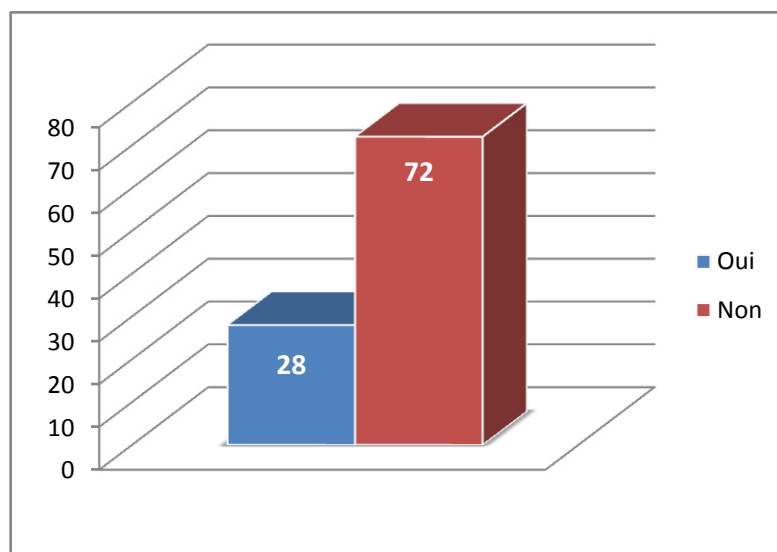


Figure 04 : la conception des étudiants sur la langue française

Les étudiants qui pensent que la langue française n'est pas facile sont majoritaires, 72% le prouvent. Les raisons indiquées par les étudiants sont multiples.

Dans la vie de tous les jours, parlez-vous le français ?

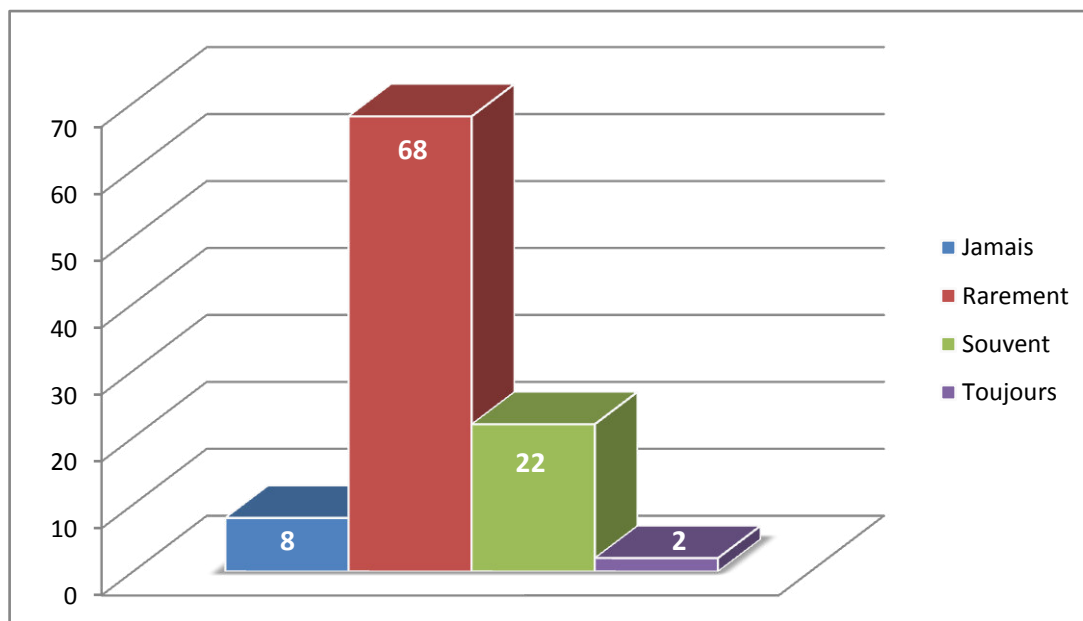


Figure 05 : le français dans le quotidien des étudiants

Le constat est bien là, 68 étudiants parmi 100 ne pratiquent la langue française que rarement dans leur quotidien, mais 22 d'entre eux utilisent souvent le français comme un outil de communication, 2 l'utilisent toujours, les 8 qui restent ne la pratiquent jamais.

Dans quels lieux parlez-vous le français : (*plusieurs réponses peuvent être sélectionnées*)

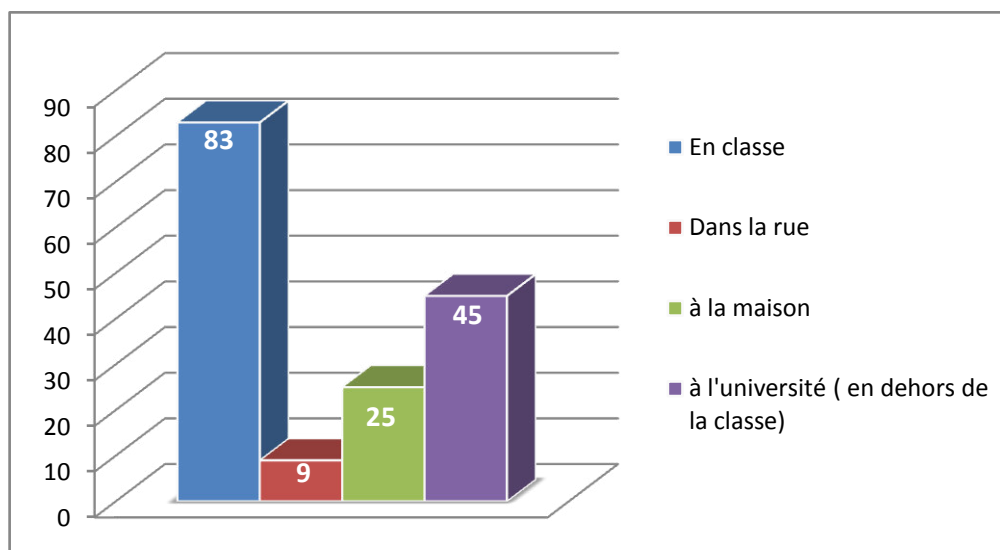


Figure 06 : les lieux où les étudiants parlent le plus en français

Il est incontestable que les 83% des étudiants trouvent dans la classe le lieu idéal pour pratiquer le français, suivi par 45% des étudiants qui préfèrent parler en français en dehors de la classe, 25% la parlent chez eux et seulement 9% la pratiquent dans la rue.

Avec qui parlez-vous le plus en français ?

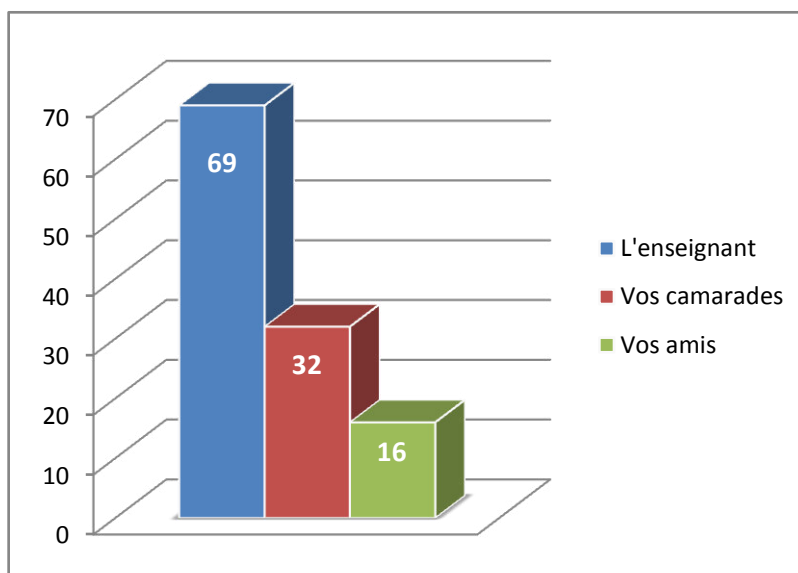


Figure 07 : les personnes avec qui les étudiants parlent le plus en français

69% des étudiants reconnaissent qu'ils parlent souvent avec l'enseignant, 32% parlent souvent avec leurs camarades, puis 16% des étudiants préfèrent parler le plus en français avec leurs amis.

Avez-vous du mal à s'exprimer oralement en français ?

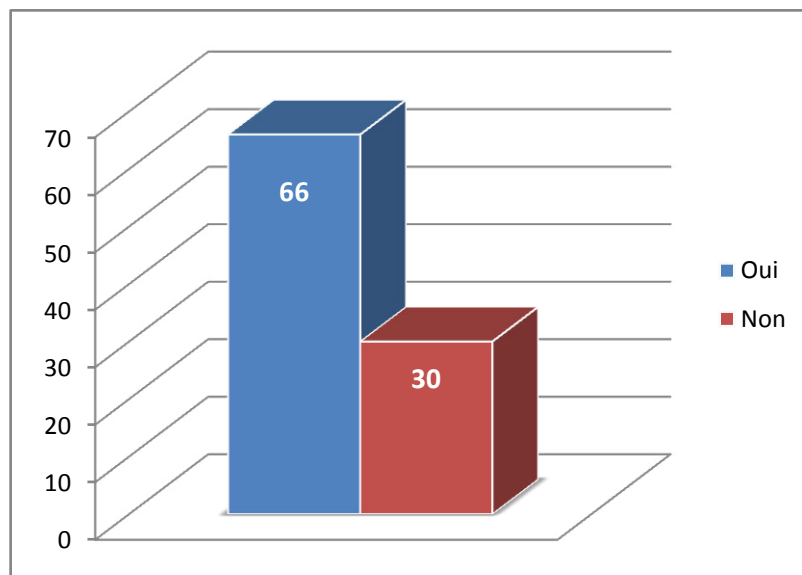


Figure 08 : le nombre d'étudiants qui ont mal à s'exprimer oralement en français

La majorité des étudiants (66%) affirment qu'ils ont du mal à s'exprimer oralement en français tandis que 30% ne prouvent aucun mal.

Commettez-vous des erreurs en parlant le français ?

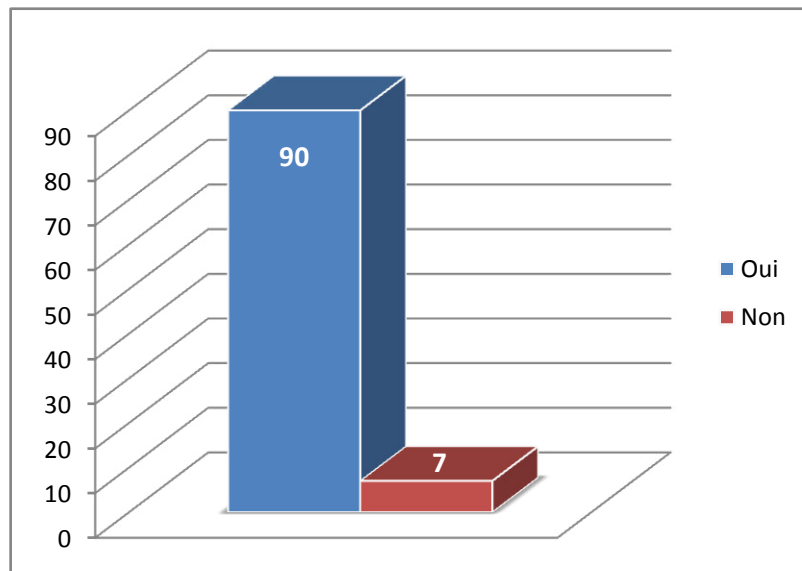


Figure 09 : le nombre d'étudiants ayant conscient de leurs erreurs

90% des étudiants reconnaissent avoir commis des erreurs quand ils parlent, et uniquement 7% prétendent de ne pas commettre des erreurs.

Avez-vous peur de s'exprimer oralement en français ?

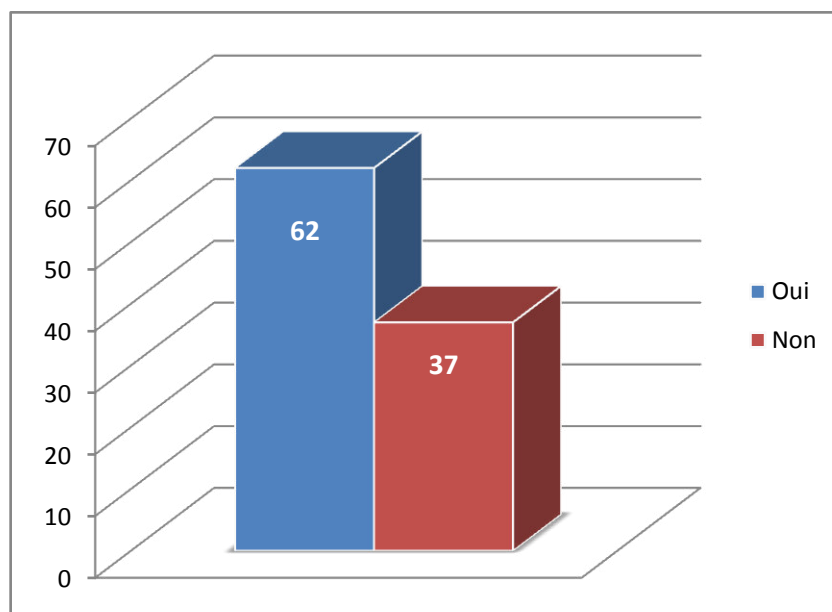


Figure 10 : le nombre d'étudiants ayant peur en expression orale

62% des étudiants confirment qu'ils ont peur de s'exprimer oralement en français, alors que 37% l'infirmen.

Vos difficultés en expression orale c'est au niveau de : *(un ou plusieurs choix est possible)*

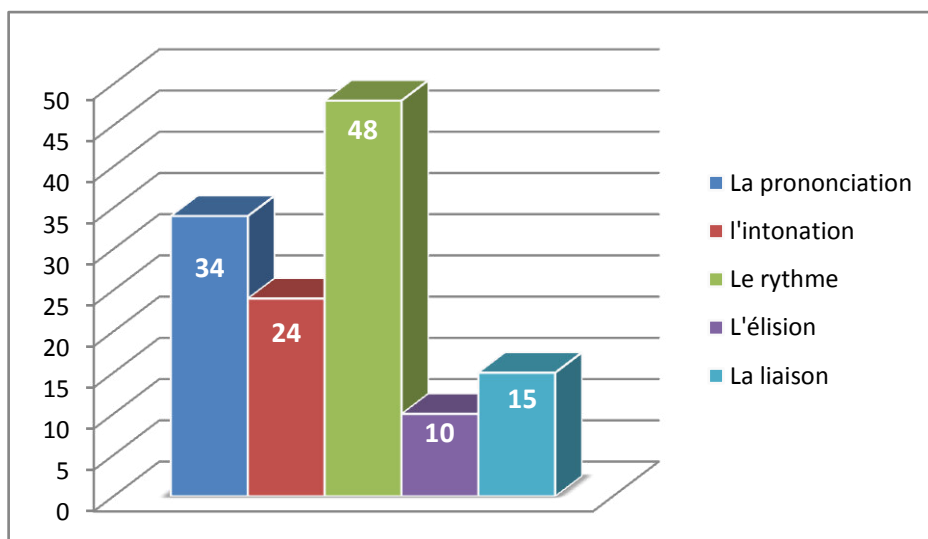


Figure 11 : le rang de la difficulté en expression orale

D'après les chiffres, le rythme s'avère la difficulté qui pose le plus de problèmes aux étudiants avec 48%, puis, vient la prononciation avec 34 % ensuite l'intonation pour 24% des étudiants, les deux chiffres qui se rapprochent 15% et 10% sont respectivement celui de la liaison et l'élision.

Afin de s'exprimer oralement trouvez-vous les mots :

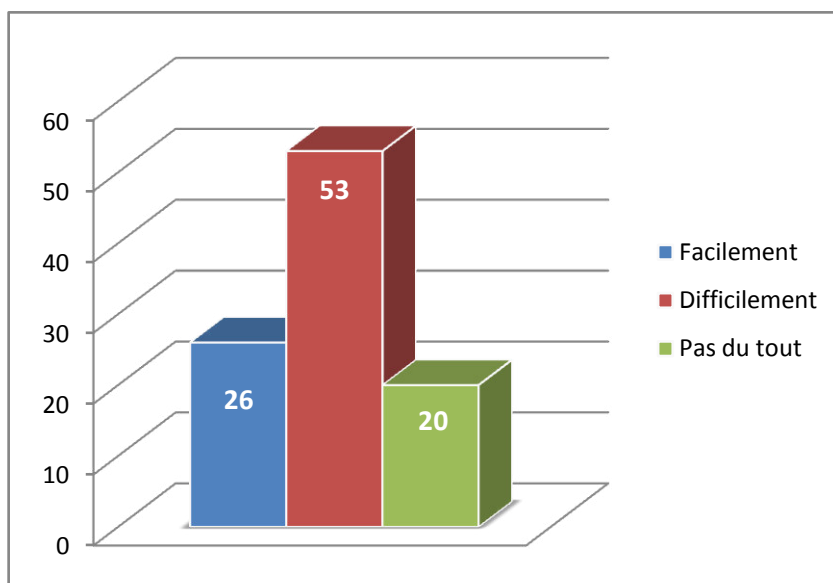


Figure 12 : la difficulté des étudiants pour s'exprimer oralement

53% des étudiants ne trouvent pas les mots facilement lors d'une expression orale, alors que 20% ne trouvent aucun mot pour s'exprimer oralement, par contre 26% n'ont pas cette difficulté.

Pour formuler vos énoncés en expression orale, rencontrez-vous des difficultés d'ordres : (un ou plusieurs choix est possible)

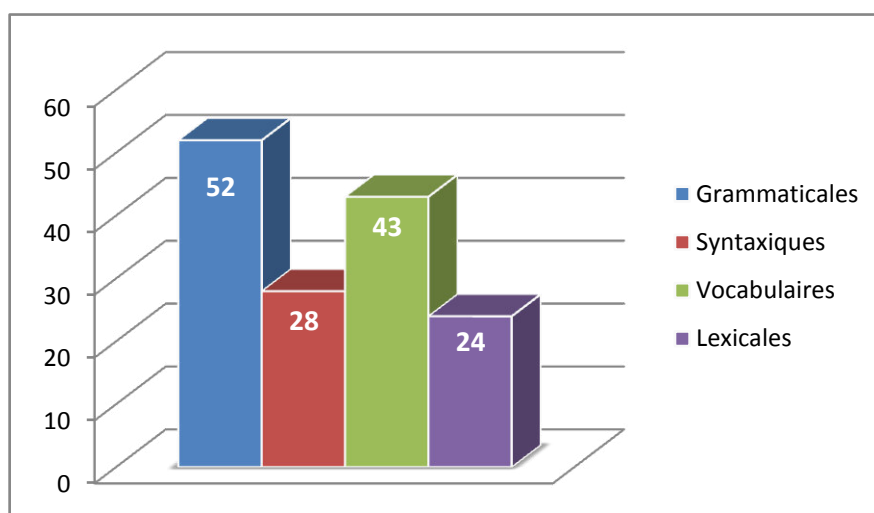


Figure 13 : la nature des difficultés en expression orale

Nous observons que les étudiants reconnaissent avoir des difficultés des différents niveaux dans l'expression orale, qui sont d'ordre : grammaticales (52% des réponses), vocabulaires (43%), syntaxiques (28%), lexicales (24%).

Dans les situations d'expression orale en classe, êtes-vous :

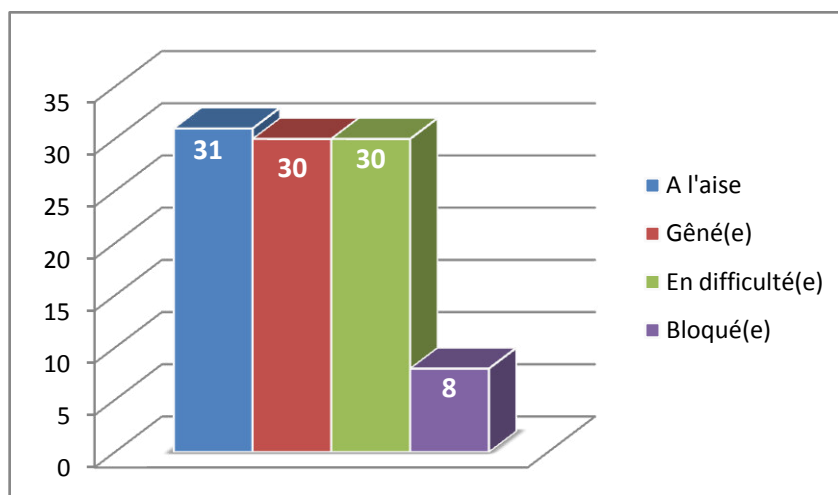


Figure 14 : l'état psychologique des étudiants en expression orale

Il y a presque une égalité dans le nombre des réponses données par les étudiants, ces derniers se partagent sur la question, 31% se voient à l'aise quand ils se trouvent dans une situation d'expression orale en classe, 30% se sentent gênés et 30% aussi, se trouvent en difficulté, alors que seulement 8% des étudiants avouent être bloqués dans les situations où ils doivent parler.

Quand vous êtes bloqués dans une expression orale, les raisons peuvent-êtres d'ordres :
(un ou plusieurs choix est possible)

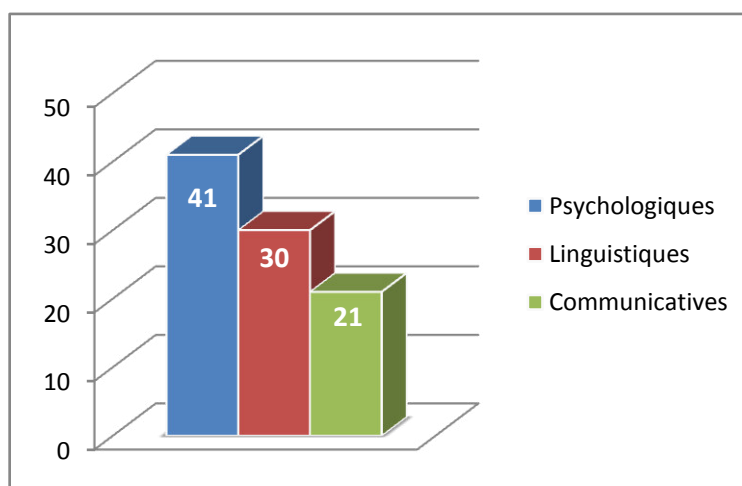


Figure 15 : les origines des blocages en expression orale

On voit très nettement, d'après les chiffres, que les raisons du blocage des étudiants en expression orale, sont en premier lieu d'origine psychologique 41%, puis linguistiques avec 30% et en fin communicatives pour 21% des étudiants.

Pour exprimer oralement une idée en français, (dans votre tête), êtes-vous obligé(e) de :

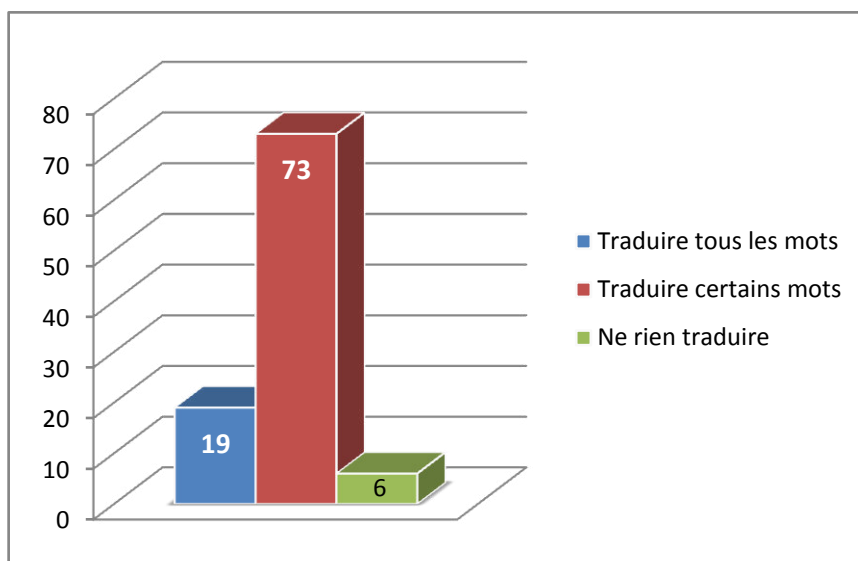


Figure 16 : le taux de traduction des mots

La quasi-totalité des étudiants (73% + 19%) passent par la traduction mentale des mots de la langue maternelle au français pour exprimer une idée, alors que 6% s'expriment sans rien traduire.

Pour améliorer l'expression orale en classe, vous préférez le :

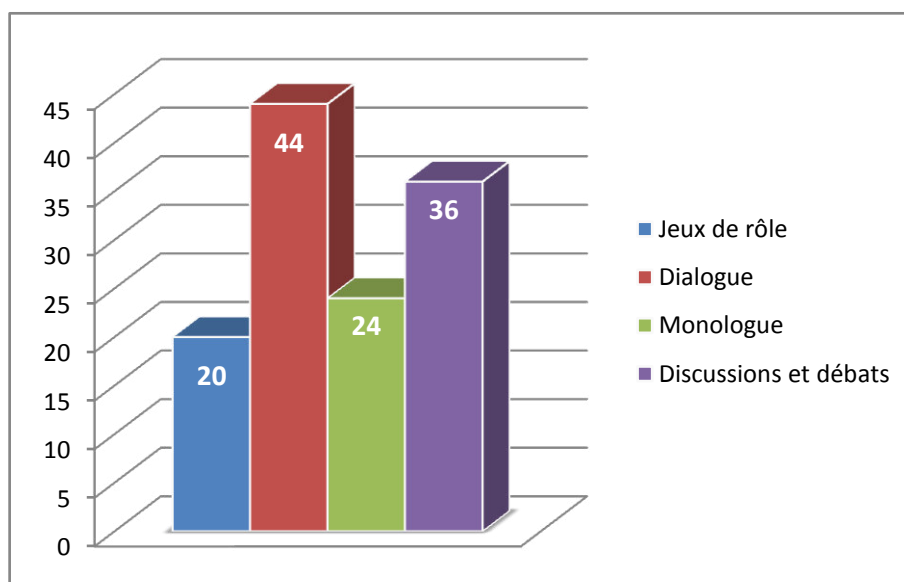


Figure 17 : les activités préférées par les étudiants

Il est lisible que les opinions sont partagées, 44% des étudiants préfèrent le dialogue, 36% les discussions et débats, 24% sont pour le monologue et 20% préfèrent les jeux de rôle.

2. Interprétation des résultats :

Après avoir commenté les réponses fournies par les étudiants dans les questionnaires, nous procédons maintenant et en détail à l'analyse des données fournies par les questionnaires afin de tester les hypothèses énoncées au début de notre mémoire.

Tout d'abord, et selon les données collectées, un premier constat se fait, le nombre de filles est beaucoup plus grand que celui des garçons et les étudiants qui ont suivi une branche autre que lettres et langues étrangères au lycée sont majoritairement scientifiques, plus de la moitié des étudiants, donc il est clair que pour les scientifiques le français n'est pas une matière essentielle et par conséquent ils accordaient moins d'importance à cette langue, ajoutant à cela, la langue d'apprentissage au lycée qui est l'arabe, tous ces facteurs formeraient une première source solide de blocage pour les étudiants en expression orale.

De plus, parmi les diverses justifications citées par les étudiants, qui reflètent leurs choix et désirs de suivre une formation en français à l'université, on trouve ceux qui l'ont choisi par amour à la culture et à la langue française, d'autres pour réaliser le rêve de leur enfance, les autres pour pratiquer, améliorer et se perfectionner dans la langue, et certains pour des raisons professionnelles.

La maîtrise du français actuellement représente une valeur ajoutée facilitant la recherche du travail, surtout dans notre région où il est constaté, un grand manque en matière d'enseignants des langues étrangères est notamment le français. De plus, les étudiants de français sont peu nombreux par rapport à d'autres filières, et c'est justement cette rareté qui leur donne de la valeur.

Pour la quasi-totalité des étudiants, le français n'est pas une langue facile, selon certains, le français est une langue étrangère qui ne se pratique pas, ce qui explique sa difficulté, pour d'autres, c'est sa grammaire qui est difficile et il y a beaucoup de modules, il y a aussi ceux qui disent que c'est une langue compliquée au niveau de la prononciation, le vocabulaire et la compréhension, pour d'autres, la langue française est très vaste, sa conjugaison est compliquée, c'est une langue qui n'est pas utilisée chez nous, l'expression orale est difficile, c'est parce que je ne parle pas le français dans la vie etc., tout cela signifie que la notion des étudiants sur la langue française est vague, ce qui est d'ailleurs normal, vu que ces étudiants n'ont pas acquis les bases solides pendant les cursus précédents leur permettant la maîtrise des règles et structures de la langue française, ce qui constituerait une deuxième source de blocage.

Par ailleurs, les étudiants se trouvaient dans la plupart des cas confrontés à des problèmes quant à la pratique de la langue, d'où la majorité qui ne parle en français que rarement. Et pourtant, c'est en parlant qu'en apprend à parler, selon eux le milieu ne les aide pas pour parler et pratiquer la langue française, ils sont conscients de leur faiblesse vis-à-vis des règles de la langue et ils prennent presque jamais la parole en classe, sauf si l'enseignant leur demande de parler. Cela, peut s'expliquer par la situation sociolinguistique de la région. Notre société ne constitue pas un milieu favorisant l'utilisation et la pratique de la langue française, vu l'ambiguïté de la place de la langue française en Algérie d'une part, et à notre position géographique, la région a été isolée par le colonisateur qui, a tous fait pour immerger la population dans l'ignorance, d'autre part, ce qui peut avoir des conséquences directes sur la quantité et la qualité du vocabulaire des étudiants, qui est d'ailleurs très faible.

En classe, certains d'entre eux se voient dans l'obligation de communiquer en français avec l'enseignant, pour réaliser l'acte d'apprentissage de la langue, soit ils posaient des questions relatives au cours ou ils répondaient à des questions, ou encore pour exécuter des activités d'expression orales. Pour les autres, s'exprimer en classe, indique une bonne initiative dans l'apprentissage et une marque d'autonomie langagière. De ce fait, nous constatons que les étudiants font preuve d'une grande participation orale en classe, et pourtant, ces activités constituaient pour la majorité d'entre eux un énorme problème, ils se freinaient lors de l'expression orale, ils ont du mal à parler aisément comme ils le faisaient en leur langue maternelle et les raisons peuvent être multiples :

À première vue, il est clair que la majorité des étudiants se heurtent beaucoup plus à des difficultés psychologiques que linguistiques et communicatives, ils ont eu dans un moment ou un autre, peur de s'exprimer oralement en français, et les justifications sont là : la timidité, la peur de faire des erreurs devant les autres, le manque du courage de confronter et de dépasser leurs difficultés et/ou parce que la grammaire et la syntaxe leur posaient des problèmes, c'est aussi à cause de leur mauvaise prononciation et leur grand effort pour trouver les mots qui convient ou pour formuler une phrase correcte dans une situation de communication donnée.

Et puis, nous avons noté le problème du rythme qui entraîne le mauvais placement de la syllabe accentuée, qui entraîne un déséquilibre dans le schéma rythmique et mélodique de l'énoncé. Ce problème est probablement lié à l'interférence négative de l'arabe. À cela s'ajoute le fait que certains étudiants n'accentuent pas suffisamment fort les mots accentués : l'accent est souvent trop faible ou plutôt faible. Ajoutant, à cela certains problèmes avec la prononciation, ce qui explique que les étudiants ne maîtrisent pas les règles phonologiques.

Ensuite, l'intonation qui reste peu expressive et monotone. La liaison est aussi difficile pour certains étudiants, l'absence des liaisons obligatoires est frappante, lors d'une communication orale, l'étudiant a besoin de mots de liaisons appropriés pour établir des rapports entre ses phrases, afin de bien exprimer ses pensées. Enfin, on trouve l'élision qui, elle aussi, pose un obstacle aux étudiants dans le processus d'apprentissage de la langue.

En plus, et d'après les données recueillies, les étudiants avouent avoir beaucoup de difficulté dans la grammaire, la syntaxe et le lexique, et à mobiliser le peu de connaissance qu'ils ont en langue étrangère, dans les diverses situations de communications, et parfois ils ne trouvent pas les mots, ce qui signifie qu'ils n'ont pas un bagage linguistique assez riche, ce vocabulaire insuffisant, ne leur permettant pas d'exercer l'acte de parole facilement, ce qui met les étudiants dans la perplexité et la gêne.

Le corpus analysé montre que les étudiants ont éprouvé plus de difficultés concernant l'aisance à s'exprimer. Il s'agit de l'habileté à mettre en relation avec facilité les idées à exprimer et les mots correspondants, hors que la plupart des étudiants ne possédant pas ce savoir-faire, passent toujours à la traduction des mots de la langue maternelle au français, ce qui génère les hésitations, les pauses et les répétitions de mots ou de syllabes, qui cause la perte de temps et l'échec de la communication. Dans cette perspective, nous avons demandé aux étudiants de choisir parmi quatre propositions celle qui peut améliorer leur expression orale. Nous constatons une unanimité des avis sur le dialogue, cela, et peut-être dû au manque de pratiques de l'oral et aux échanges verbaux en français entre les étudiants d'une manière générale.

3. Perspectives :

Comme on l'a exprimé dans la partie théorique, l'approche communicative a mis l'apprenant au centre de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères par un programme d'enseignement centré sur l'apprenant et ses besoins langagiers, pour le rendre de plus en plus autonome dans des réelles situations de communication.

Dans cette perspective, l'oral constitue un objectif à atteindre par l'emploi des techniques nouvellement procrées (*voir 2, chapitre II, partie théorique*), de cela, l'expression orale constitue un savoir-faire que les étudiants devaient développer en classe, cette dernière présente une meilleure occasion pour exprimer leur point de vue, débattre les sujets en réinvestissant leurs acquis récent ou lointain. De plus, il est primordial de mettre en place des

séances de phonétiques dans les laboratoires de langues pour l'amélioration de la prononciation, ce qui manque au département des lettres et langue française.

L'oral nécessite de la part d'un apprenant une bonne volonté et un réel investissement de ses capacités, en conséquence, nous pensons qu'adopter des stratégies de communication par les étudiants contribue énormément à franchir les obstacles et à la réussite de l'acte de communication (*voir 5, chapitre II, partie théorique*), de ce fait, les étudiants peuvent s'entraîner à mobiliser leurs capacités pour améliorer leur expression orale et faire disparaître les mauvaises situations de blocages, et ainsi éliminer le sentiment d'être ridicule aux yeux des autres étudiants.

Pour l'enseignement de l'oral, notre vision est celle de considérer l'oral comme un objet à part, ayant ses propres objectifs, outils, méthodes et approches (*voir 3, chapitre II, partie théorique*). Toutefois, l'enseignement du français à l'université et celui d'une nouvelle langue n'ont pas le même pied d'égalité et c'est dans les objectifs que réside la différence, Boudjellal souligne à ce propos que :

« L'objectif visé par le FLE à l'université c'est le perfectionnement de cette langue afin de se l'approprier. Elle est appelée à devenir son domaine de spécialité pour pouvoir, non seulement communiquer, mais l'enseigner à son tour et l'utiliser pour faire des recherches. » (2012 : 124)

L'actuelle nécessité est de valoriser l'enseignement de l'oral, par la mise en place d'un dispositif avec tous ce qu'il peut avoir comme moyens efficaces et réalisables et qui prennent en considération toutes les spécificités de l'étudiant et celle de sa région dans l'espoir de réaliser une meilleure amélioration au niveau de l'expression orale de nos chers étudiants.

Conclusion :

Tout au long de cette partie, nous avons essayé de décortiquer la situation des étudiants aux moments où ils sont appelés à prendre la parole pour s'exprimer en français, en vue de comprendre les problèmes liés à l'acquisition de l'expression orale. En usant de deux moyens d'investigation, l'observation et l'enquête par questionnaire auprès de cent étudiants en première année français.

Les analyses ont montré que la cause essentielle de la faiblesse des étudiants en expression orale s'avère être un manque énorme de pratique et de contact authentique avec la langue française. Et comme nous le savons tous, pratiquer la langue orale conduit à une bonne maîtrise de l'expression orale, qui se traduit par une expression spontanée et correcte.

Par ailleurs, et par manque d'un savoir suffisant leur permettant de communiquer avec aisance et spontanéité, les étudiants se voient perdus dans l'immense désert linguistique et les causes sont en effet multiples. Le manque prend souvent sa source dans les premières années de la scolarité, et ça continue tout au long du cursus scolaire, mais l'existence d'autres facteurs déclencheurs ne peut être démentie. L'insuffisance au niveau lexicale, grammaticale, phonétique, communicative et sociolinguistique.

Une fois à l'université, l'étudiant se heurte à pas mal des problèmes liés à l'apprentissage de la langue orale. Tout d'un coup, il est amené à se comporter comme un apprenant ayant un bon niveau en français, à mobiliser des connaissances censées être acquises auparavant par lui, ce qui génère pas mal de conflits entre l'étudiant et la langue.

Conclusion générale

L'objectif premier qu'un apprenant d'une langue étrangère peut avoir, est celui de bien s'exprimer oralement avec une aisance et spontanéité de telle façon qu'il sera presque difficile de le distinguer des natifs et aux autres personnes parlant la langue étrangère.

De plus, l'expression orale représente le visa qui permet à l'apprenant d'accéder à des nouveaux horizons, d'avoir un comportement langagier différent, de changer sa façon de penser et de porter un autre regard sur le monde, en bref, de découvrir une nouvelle culture, une nouvelle vie.

Pourtant, maîtriser la compétence de l'expression orale, c'est dominer une compétence particulière, aléatoire et difficile. Quoique, tout au long du parcours d'un apprenant vers la conquête de cette compétence, plusieurs obstacles puissent être une source de nuisance en rendant la réalisation de son rêve moins facile, ils peuvent le décourager, le dissuader ou même, à le pousser à abandonner carrément sa lutte pour avoir ce privilège.

Soucieux de la situation inquiétante des étudiants de première année LMD français, département des lettres et langue française, université HAMMA LAKHDAR El Oued, en expression orale, et ses difficultés liées à l'apprentissage et à l'acquisition de cette compétence, nous avons pris la décision d'opter pour ce thème et d'engager une recherche dont le but d'examiner les conditions dans lesquelles nos étudiants se trouvent, de découvrir les fondements théoriques et pratiques de leurs soucis, car nous sommes convaincues que, parler des difficultés c'est déjà les résoudre. Enfin, d'essayer de proposer quelques pistes qui peuvent les aider à améliorer leur expression orale.

Pour ce faire, nous avons réparti le travail en deux grandes parties. D'abord une première partie réservée au cadre théorique dans lequel nous avons pris en charge l'éclaircissement de certains concepts clés : qu'est-ce que l'oral et ses caractéristiques ? Qu'est-ce que l'expression orale ? Quels sont les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE ? Est-il nécessaire de reconsidérer l'oral comme objet d'enseignement ? Comment évaluer l'expression orale ? etc., nous avons choisi d'examiner toutes ces conceptions sous l'angle de l'approche communicative.

Ensuite, et en prenant appui sur cette partie, nous avons entrepris une enquête par questionnaire et une observation auprès des étudiants de première année licence français. Nous avons analysé quantitativement et qualitativement les données recueillies pour avoir des résultats et vérifier les hypothèses émises dans le cadre théorique. Au fond, nous avons essayé

de répondre aux questions cruciales posées tout au début de notre travail pour mieux connaître les difficultés et les lacunes des étudiants en expression orale.

D'abord, nous confirmons qu'en expression orale, les étudiants rencontrent effectivement beaucoup de difficultés à savoir :

- ✓ Les difficultés en expression orale sont d'ordre : lexicales, phonétiques, morphosyntaxiques, socioculturelles, sociolinguistiques, discursives.
- ✓ Difficultés sur le plan cognitif, et affectif de l'apprenant : ce sont les difficultés concernant les caractéristiques des étudiants, la confiance en soi et la motivation.
- ✓ Les blocages en expression orale sont dus :
 - à l'apprenant et ses contraintes psychologiques.
 - à la langue d'apprentissage.
 - au contexte institutionnel : les conditions matérielles et les contraintes de temps pour la réalisation des activités orales en classe de langue.

Dans l'ensemble, les difficultés rencontrées sont dues à l'absence de la langue française au quotidien des étudiants (ces derniers parlent rarement en français), au contexte institutionnel (volume horaire, programme d'enseignement, disposition de classe), au matériel utilisé celui de la nouvelle technique, à l'enseignant et ses démarches pédagogiques et à l'apprenant (styles cognitifs, rôles assumés, stratégies d'apprentissage).

Ensuite, grâce aux résultats fournis par les analyses des difficultés et de leurs causes, nous avons pu dégager les propositions suivantes :

- Nous proposons que le temps accordé à l'expression orale en classe soit augmenté.
- Revoir la disposition de la classe de langue en U, pour favoriser la communication orale en classe.
- Mettre à la disposition des enseignants le matériel et le support pédagogique nécessaire à une bonne exécution des activités d'oral en classe, réunir tous les conditions nécessaires au bon déroulement des séances TD.
- Valoriser la capacité des étudiants en expression orale, par des certificats indiquant le niveau de compétence.
- Remanier les pratiques des enseignants en classe d'une manière à améliorer l'acquisition de l'expression orale par les étudiants.

- Offrir plus d'occasions aux étudiants pour s'exprimer oralement, les encourager à pratiquer et surmonter les problèmes psychologiques qui les empêchent de parler.
- Motiver les étudiants à apprendre et à pratiquer la langue française en leur proposant des activités libres de choix, leur faire prendre conscience de leurs potentialités et les divers moyens dont ils disposent pour s'exprimer oralement.
- Reconsidérer l'oral comme un objet à part entière dans l'enseignement/apprentissage du français à l'université en organisant un enseignement disposant des moments denses et réguliers dédiés à l'expression orale pour les étudiants.
- Créer des espaces réservés à la pratique du français, ouvert ou fermé, en faveur des étudiants dans le département des lettres et langue française, selon les niveaux de la langue orale où les participants sont tenus de n'utiliser que le français comme un outil de communication.
- Encourager les activités culturelles des étudiants en leur faisant connaître la culture française dans un cadre ludique au niveau du département.

De ce qui précède, il découle que l'amélioration de l'expression orale des étudiants en milieu universitaire nécessite beaucoup de changements tant sur le plan des pratiques pédagogiques, qu'au niveau des mentalités des étudiants et leurs comportements vis-à-vis l'apprentissage des langues, il est temps que l'étudiant cesse de penser aux solutions rapides qui n'aboutissent à rien, fini les formules magiques, il faut qu'il regarde la réalité en face et qu'il prend en main son propre apprentissage de la langue, en ayant le désir et la détermination personnelle suffisante à apprendre et à pratiquer cette langue. Car, aucune méthode d'enseignement de langue étrangère ne peut être efficace sans la motivation.

En dernier lieu, nous pouvons dire que cette expérience, nous a été très utile, elle nous a permis de construire une base assez solide en matière de connaissances et de méthode ce qui va nous permettre certainement à l'avenir d'avoir des nouvelles perspectives de recherche de meilleure qualité concernant l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en général et celui de l'expression orale en particulier. Elle nous a permis aussi de nous rapprocher des étudiants et de découvrir leur soif à apprendre le français et leur besoin de bien s'exprimer oralement et c'est la valeur réelle de ce modeste travail.

Il y a lieu de signaler que par faute de temps et de documentations, certaines insuffisances sont inévitables dans le mémoire.

Bibliographie

A

ALBARELLO, L. (2014). *Apprendre à chercher*. 4^e édition, 2^e tirage, de boeck.

B

BAYLON, C. & MIGNOT, X. (1999). *La communication*. Edition, Nathan/Hatier.

BOUDJELLAL, A. (2012). *Réflexion sur la didactique de l'oral en milieu universitaire algérien*, Synergies Algérien° 15-2012 pp. 121-129

BRUNO, O. (1992). *Communiquer pour enseigner*. Paris, Hachette.

C

CHTATHA, H. (2008). *Le rôle de l'exposé oral dans le développement des compétences communicatives orales cas des étudiants de première année licence de français*. Mémoire de Magister en didactique du français - Université MENTOURI Constantine.

CONSEIL de l'Europe, « *Cadre européen commun de référence pour les langues* » Didier, 2001.

COLLECTIF Larousse, Dictionnaire, « *Le Petit Larousse illustré 2012* » Paris, Larousse, 2011.

CHRISTOFOROU, N. & KAKOYIANNI-DOA, F. (2014). *Blocages et stratégies en expression orale : le cas des chypriotes hellénophones FLE*. SHS Web of Conferences. Volume 8, 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française, pp. 915-926.

CUQ, J-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, CLE international.

CUQ, J-P. & GRUCA, I. (2012). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, PUG.

G

GARCIA-DEBANC, C. (1999). *Évaluer l'oral*. Les problèmes spécifiques que pose l'évaluation de l'oral, pp. 190-200, *Interactions et apprentissages*. Pratiques N°103 104 Novembre 1999

GERMAIN, C. & NETTEN, J. (2004). *Facteurs de développement de l'autonomie langagière FLE/FLS*. Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication, vol.7, pp. 55-69.

GULLBERG, M. (2006). *L'expression orale et gestuelle de la cohésion dans le discours de locuteurs langue 2 débutants*. Acquisition et interaction en langue étrangère. [Consulté le 28 mars 2015 à 16 h: 23 min]. 23 | 2005, mis en ligne le 18 juillet 2006. <http://aile.revues.org/1714>.

H

HALTE, J-F. (2002). *Pourquoi faut-il oser l'oral ?* Cahiers Pédagogiques, 400, Paris.

HALTE, J-F. & RISPAIL, M. (2005). *L'oral dans la classe : compétences, enseignement, activités*. Paris, l'Harmattan.

HYMES, D. (1984). *Vers la compétence de communication*, Hatier-Crédif, Paris,

L

LAFONTAINE, L. (2005). *La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire*. Nouveau cahiers de la recherche en éducation, vol.8, n°1, pp. 95-109.

M

MOIRAND, S. (1982). *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris, Hachette.

MARCHAND, F. (1989). *Français langue maternelle et français langue étrangère : facteurs de différenciation et proximités*. In: Langue française. N°82, 1989. pp. 67-81.

Q

QUEFFELEC, A. & al. (2002). *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Bruxelles : Duculot.

R

RICHTERICH, R. (1998). *La compétence stratégique : acquérir des stratégies et de communication*. Le français dans le monde. Numéro spécial, juillet 1998. Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen.

RIEGEL, M., PELLAT J-C. & RIOUL R. (2009). *Grammaire méthodique du français* Paris, 4^e Edition, collection Quadrige / PUF.

ROBERT, J-P. (2002). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, collection l'essentiel français, Ophrys.

ROBERT, J-P. (2008). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, collection l'essentiel français, Ophrys.

ROBERT, P. Dictionnaire Electronique, « *Le Grand Robert de la langue française* », 2^e édition dirigé par Alain REY, Version 2.0, 2005.

T

TAGLIANTE, C. (2006). *La classe de langue*. Paris, Nouvelle édition, CLE international.

TRENDEL, E. (2008). *Projet interculturel à l'école primaire de Mayotte et apprentissage de l'argumentation orale*. Thèse doctorat - Université de la Réunion.

V

VION, R. (1992). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris, Hachette.

Annexes

Questionnaire :
*À l'intention des étudiants de la 1^{re} année du département des lettres et de
la langue française*
*Dans le cadre d'une préparation d'un mémoire de master nous vous
prions de répondre aux questions suivantes :*

Sexe : ☐ M ☐ F

Âge :

1. Votre branche au lycée était ? :

.....

2. Avez-vous choisi d'étudier le français à l'université ? : ☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ? :

.....

.....

3. Trouvez-vous la langue française facile ? ☐ Oui ☐ Non

Justifiez votre réponse :

.....

.....

4. Dans la vie de tous les jours, parlez-vous le français ?

☐ Jamais ☐ Rarement ☐ Souvent ☐ Toujours

5. Dans quels lieux parlez-vous le français : (plusieurs réponses peuvent être sélectionnées)

☐ En classe ☐ Dans la rue ☐ À la maison
☐ À l'université (En dehors de la classe)

6. Avec qui parlez-vous le plus en français ?

☐ L'enseignant ☐ vos camarades ☐ vos amis

Autres (précisez) :

7. Avez-vous du mal à s'exprimer oralement en français ? ☐ Oui ☐ Non

8. Commettez-vous des erreurs en parlant le français ? ☐ Oui ☐ Non

9. Avez-vous peur de s'exprimer oralement en français ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, dites pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

10. Vos difficultés en expression orale c'est au niveau de : *(un ou plusieurs choix est possible)*

- ☐ La prononciation ☐ L'intonation ☐ Le rythme
- ☐ L'élision ☐ La liaison

11. Afin de s'exprimer oralement trouvez-vous les mots :

- ☐ Facilement ☐ Difficilement ☐ Pas du tout

12. Pour formuler vos énoncées en expression orale, rencontrez-vous des difficultés d'ordres :

(un ou plusieurs choix est possible)

- ☐ Grammaticales ☐ Syntaxiques ☐ Vocabulaires ☐ Lexicales

13. Dans les situations d'expression orale en classe, êtes-vous :

- ☐ À l'aise ☐ Gêné(e)s ☐ En difficulté ☐ Bloqué(e)s

14. Quand vous êtes bloqués dans une expression orale, les raisons peuvent-êtres d'ordres :

(un ou plusieurs choix est possible)

- ☐ Psychologiques (timidité, trac, anxiété)
- ☐ Linguistiques (phonétique, morphosyntaxique et lexical)
- ☐ Communicatives (discursif et stratégique)

Autres :.....

.....

15. Pour exprimer oralement une idée en français, (dans votre tête), êtes-vous obligé(e) de :

- ☐ Passer par la traduction de tous les mots de votre langue maternelle vers le français.
- ☐ Traduire certains mots
- ☐ Ne rien traduire.

16. Pour améliorer l'expression orale en classe, vous préférez le :

- ☐ Jeux de rôle ☐ Dialogue ☐ Monologue ☐ Discussions et débats

Autres:.....

.....

Merci